



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5843^e séance

Jeudi 21 février 2008, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Arias	(Panama)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettlhi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2008/26)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2008/26)

Le Président (*parle en espagnol*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Australie, du Brésil, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de la Slovénie et du Timor-Leste des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Santos (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/26, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, à qui je donne la parole.

M. Guéhenno : C'est un plaisir et un honneur de présenter le troisième rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), rapport qui couvre la période allant du 21 août 2007 au 7 janvier 2008.

Comme les membres le savent, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, était venu à New York pour parler devant le Conseil, mais il a dû retourner au Timor-Leste à la suite des tragiques événements du 11 février, quand le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão ont fait l'objet d'une attaque à Dili. Sa présence et ses bons offices pendant cette période délicate au Timor-Leste sont considérés comme essentiels.

Les incidents du 11 février au Timor-Leste ont été un choc pour toute la communauté internationale, comme la déclaration du Secrétaire général de ce jour l'exprimait. Je suis heureux d'informer les membres que, depuis notre exposé au Conseil à la suite de ces événements, la situation en matière de sécurité au Timor-Leste est restée calme. En fait, il n'y a pas eu, depuis lors, d'incident significatif au Timor-Leste.

Je suis également soulagé de pouvoir informer le Conseil que le Président Ramos-Horta, s'il est bien sûr encore hospitalisé, se trouve désormais dans un état stable, et que les médecins espèrent qu'il guérira complètement.

Afin d'assurer l'ordre public et de faciliter les opérations de sécurité en cours pour appréhender les auteurs des attaques du 11 février, le Parlement a approuvé la décision d'étendre l'état de siège de 48 heures déclaré le 11 février pour une période supplémentaire de 10 jours, jusqu'au 23 février, période qui pourrait encore être étendue. Cet état de siège impose des restrictions sur les mouvements de nuit, un couvre-feu de 20 heures à 6 heures et l'interdiction de manifestations publiques. En prenant ces mesures, le Gouvernement et le Parlement ont agi avec mesure et dans le plein respect des dispositions constitutionnelles et des droits de l'homme.

En coopération étroite avec la MINUT, le Gouvernement a, depuis la matinée du 11 février, montré son leadership en conduisant et coordonnant les opérations de sécurité. En complément des efforts

menés par la police des Nations Unies et par les forces de sécurité internationales, ces dernières complétées par un contingent supplémentaire de personnel militaire et de police, le Gouvernement timorais a établi, par sa résolution n° 3/2008, qui a été approuvée par le Conseil des ministres le 17 février, un commandement conjoint des Forces armées du Timor-Leste (F-FDTL) et de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) afin de conduire des opérations de sécurité pendant la période de l'état de siège. Sur la base des discussions qui ont été tenues entre le Représentant spécial et le Gouvernement, et d'un échange de lettres avec le Premier Ministre le 21 février, il a été agréé que le personnel de police de la PNTL qui participe pour une période de temps limitée aux opérations conduites sous ce commandement conjoint ne serait pas sous la supervision directe et la responsabilité du commissaire de police de la MINUT, qui sert aussi de commandant intérimaire de la PNTL.

Tous les autres éléments de l'accord supplémentaire sur la police entre le Gouvernement timorais et les Nations Unies demeurent inchangés. Dans le cadre du Forum de coordination trilatérale, de nouveaux mécanismes ont été mis en place pour renforcer la coordination entre les F-FDLT, la PNTL, la police des Nations Unies et les forces de sécurité internationales. Depuis le 19 février, une réunion quotidienne entre les chefs de ces quatre structures contribuant à la sécurité est tenue. En outre, depuis le 18 février, des réunions quotidiennes conjointes sont tenues entre le chef de la police de la MINUT et le commandant des forces de sécurité internationales dans le contexte d'un nouveau comité qui a été mis en place pour la coordination de l'aide internationale.

(l'orateur poursuit en anglais)

Immédiatement après les attaques, les dirigeants timorais de tous les partis ont ensemble appelé au calme, et la paix a continué de régner dans le pays, y compris durant les funérailles du déserteur Alfredo Reinado et de l'un de ses complices, morts dans l'attentat perpétré contre la résidence du Président. La police de la MINUT et la PNTL, en coordination avec les forces de sécurité internationales, sont restées en état d'alerte élevé et ont lancé une enquête sur les attentats qui ont visé le Président et le Premier Ministre.

Avant d'informer le Conseil sur les faits nouveaux survenus depuis la publication du rapport du

Secrétaire général, je voudrais faire quelques observations sur les attentats tragiques qui ont pris pour cible le Président et le Premier Ministre. Les conséquences de ces événements ne sont pas encore pleinement connues, mais la stabilité d'un État ne peut pas être uniquement mesurée en termes d'apparition ou non de flambées de violence, ou de situations d'urgence, mais aussi par la manière dont l'État surmonte ces épreuves. Tel qu'indiqué dans notre dernier exposé, il est rassurant d'observer que, suite aux événements du 11 février, le Gouvernement timorais, le Parlement et tous les partis politiques – y compris ceux de l'opposition –, les institutions chargées de la sécurité ainsi que l'ensemble de la population ont réagi avec calme et retenue, dans le plein respect de la Constitution et de l'état de droit. Ce qui, comme certains l'ont craint, aurait pu dégénérer et donner lieu à une crise déstabilisant le pays, ne s'est pas produit, les institutions publiques et les citoyens ayant fait montre d'une grande capacité de résistance. Il est à espérer que tous les dirigeants politiques du pays et la population en général continueront d'éviter de politiser ces tragiques événements.

Bien entendu, les incidents du 11 février soulèvent de sérieuses questions concernant la sécurité, sur lesquelles il faudra se pencher. Mais l'évolution de la situation ces 10 derniers jours souligne qu'il importe que la MINUT, en collaboration avec les Timorais, poursuive son action dans les quatre domaines prioritaires soulignés dans le rapport du Secrétaire général : l'examen et la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit, le développement économique et social et la promotion d'une culture de la gouvernance démocratique.

Certes, les problèmes urgents que posent les pétitionnaires ne sont pas encore réglés, mais le nombre de pétitionnaires qui ont commencé à se réunir il y a deux semaines à Dili, en réponse à l'appel du Gouvernement à poursuivre les discussions pour trouver une solution à leurs griefs, n'a cessé d'augmenter, atteignant environ 155 personnes au milieu de la semaine, et ce nombre devrait continuer d'augmenter. Suite à la mort de Reinado, le Gouvernement s'efforce d'inviter ses partisans à prendre part aux discussions, dans l'espoir que les événements tragiques du 11 février puissent servir de tournant dans ce processus.

La visite de la mission du Conseil de sécurité en novembre dernier et la visite effectuée par le Secrétaire général à la mi-décembre au Timor-Leste traduisent

l'appui continu et énergique de la communauté internationale au peuple timorais, ces deux visites étant les premières depuis le rétablissement de l'indépendance du pays il y a plus de cinq ans. Tel que souligné par le Conseil de sécurité, le Secrétaire général a insisté sur le fait que des efforts accrus pour promouvoir le dialogue, apaiser les tensions actuelles et encourager un consensus politique accru, ainsi que le renforcement de processus démocratiques ouverts à tous, seront essentiels pour parvenir à une stabilité et une prospérité durables au Timor-Leste. Ces deux visites ont dès lors souligné qu'il importe que toutes les parties s'acquittent mieux des engagements pris dans l'accord sur les partis politiques du 26 mai 2007. Les membres le savent, l'accord prévoit que la participation et la coopération sont les principes fondamentaux de la bonne gouvernance, et qu'il faut que l'opposition joue un rôle significatif et constructif au Parlement, et que la société civile participe au processus de développement politique, économique et social du pays.

Il est encourageant de constater que, depuis ces visites de haut niveau, d'importants efforts ont été déployés dans cette direction sous la houlette du Président Ramos-Horta, qui a écourté de quelques jours son voyage officiel au Brésil pour revenir à Dili le 3 février.

Le Président Ramos-Horta, le Premier Ministre Gusmão, le Président du FRETILIN Lu-Olo Guterres et le Secrétaire général du FRETILIN Alkatiri ont eu, lors d'une réunion le 17 janvier, des discussions fructueuses sur l'établissement d'éventuels mécanismes pour promouvoir des démarches sans exclusive pour régler les problèmes urgents du pays. Le 7 février, le Président a convoqué, chez lui, une nouvelle rencontre entre les dirigeants des quatre partis qui composent la coalition gouvernementale, l'Alliance pour la majorité présidentielle (AMP) et le FRETILIN, pour examiner plus avant les mécanismes de collaboration permettant de régler de manière conjointe des questions urgentes telles que celles des personnes déplacées, des pétitionnaires et de Reinado, alors fugitif, ainsi que les problèmes politiques de longue date, que sont l'examen et la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement du secteur de la justice et de l'administration publique.

De l'avis général, la réunion du 7 février a constitué un pas supplémentaire dans la bonne direction, car les partis se sont entendus sur la pertinence d'un tel mécanisme et ont marqué leur

intérêt pour de nouveaux pourparlers la semaine suivante. Dans une lettre adressée au Secrétaire général en date du 7 février, le Secrétaire général du FRETILIN Mari Alkatiri a évoqué positivement les progrès enregistrés au cours de ces discussions et les efforts déployés par toutes les parties prenantes pour instaurer un environnement ouvert à tous et participatif pour permettre au pays d'aller de l'avant. Le Président Ramos-Horta a lui-même joué un rôle crucial pour rapprocher les partis, et j'espère que les partis continueront de collaborer pour maintenir cet élan positif pendant sa convalescence. La MINUT continuera d'offrir ses bons offices pour faciliter ce processus.

Le Président du Parlement national, Fernando « La Sama » de Araújo, a déployé des efforts constructifs pour favoriser la création d'une commission parlementaire spéciale composée de tous les partis chargée de s'atteler aux questions urgentes des personnes déplacées et des pétitionnaires. La MINUT a apporté son appui à ces efforts et, s'il est vrai que cette initiative a, pour l'instant, été éclipsée par les événements, la MINUT continuera d'appuyer toutes les initiatives visant à encourager la coopération entre les partis.

D'autres mécanismes créés précédemment ont aussi été utilisés pour promouvoir le dialogue sur des questions épineuses pour le pays : par exemple, les réunions bilatérales hebdomadaires du Représentant spécial, respectivement avec le Président, le Premier Ministre et le Secrétaire général du FRETILIN, en tant que parti disposant du plus grand nombre de sièges au Parlement; les réunions régulières du Représentant spécial avec le Président du Parlement national, les dirigeants des partis politiques et la société civile; et les rencontres bimensuelles du Comité de coordination de haut niveau et du Forum de coordination trilatérale. À la demande du FRETILIN, le Représentant spécial a également tenu une réunion, le 6 février, sur l'examen et la réforme du secteur de la sécurité à l'intention des dirigeants du parti, au cours de laquelle il a été convenu de tenir des séances de travail tous les 15 jours pour échanger des vues et contribuer au processus.

Comme le montre la résolution 1704 (2006), les tâches confiées à la MINUT sont multifformes, ce qui est compréhensible vu les difficultés de tous ordres auxquelles le Timor-Leste est confronté. À cet égard, je voudrais évoquer brièvement certaines des questions importantes soulevées dans le rapport du Secrétaire

général. La réforme du secteur de la sécurité est un processus à long terme qui doit être abordé de façon globale, en tenant compte d'un large éventail de facteurs. Une participation élargie de la société civile au processus de réforme du secteur de la sécurité contribuera à faire naître un sentiment d'appropriation dans la population, nécessaire pour promouvoir la poursuite du développement de forces de sécurité agissant de façon impartiale dans le respect des droits de l'homme. L'enquête à l'échelle du pays, menée par le Gouvernement et appuyée par l'ONU, dans le but de recueillir l'opinion de la population timoraise sur le secteur de la sécurité est essentielle pour assurer la participation d'un large éventail de parties prenantes.

Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, à l'issue des élections de 2007, la police de la MINUT a prêté une attention croissante à la réforme et à la réorganisation de la police nationale. À l'issue du processus de sélection, la police de la MINUT s'est davantage concentrée sur la formation professionnelle des agents de la police nationale du Timor-Leste en assurant leur formation et leur tutorat, ainsi que sur le renforcement institutionnel de la police nationale pour en faire un service impartial, professionnel et fiable. Je voudrais rappeler qu'il est nécessaire que les pays qui fournissent du personnel de police envoient des agents dotés des compétences requises pour assurer la formation et le tutorat, y compris des agents de sexe féminin, ce qui est également important compte tenu de la grande fréquence d'actes de violence sexiste commis dans le pays. Je voudrais également faire remarquer que le nombre d'officiers de sexe féminin au sein de la police nationale est quatre fois plus élevé que celui de la police de la MINUT. Tant que la police nationale n'aura pas davantage développé ses capacités, le maintien d'une forte présence de la police de la MINUT, y compris les quatre unités de police constituées, sera essentiel pour garantir la stabilité, afin de tirer parti des progrès réalisés au cours du mandat actuel.

Le 4 février, la police nationale a assumé le commandement des trois postes de police de Dili, sous la supervision continue et la conduite de la police de la MINUT, qui reste stationnée dans ces postes mais dont l'effectif y est réduit. Les résultats de ce « transfert pilote » et les enseignements tirés seront pris en compte lors du transfert progressif des responsabilités en matière de maintien de l'ordre à la police nationale dans l'ensemble du pays. Comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport, le calendrier de transfert

progressif dépendra en partie du renforcement des capacités individuelles des agents de la police nationale grâce à des activités de tutorat cohérentes et structurées, ainsi qu'au regroupement. Étant donné que les postes de police, et en fin de compte les districts, seront transférés à la police nationale, les agents de police de la MINUT (dans les limites de la force autorisée) seront déployés progressivement dans les sous-districts et les unités spécialisées, comme le Groupe des gardes frontière, qui ne bénéficient actuellement pas de leur présence à temps plein. La mission d'experts qui rencontrera la MINUT à la fin du mois de mars pour réaliser une évaluation approfondie des exigences de la police nationale, ainsi que des éventuels ajustements qu'il sera nécessaire d'apporter aux compétences de la police de la MINUT, sera essentielle pour mettre au point ces initiatives.

Bien que la réforme et la réorganisation de la police nationale soient un processus qui prendra plusieurs années, les progrès réalisés au cours de cette année seront essentiels pour déterminer la direction et les stratégies à adopter à long terme. Dans le cadre de l'aide à la réorganisation de la police nationale, les efforts déployés par la police de la MINUT doivent s'inscrire dans une stratégie générale plus large élaborée par le Gouvernement timorais en concertation avec la communauté internationale dans son ensemble, dont l'aide bilatérale sera également essentielle à moyen et long terme. S'agissant des tâches confiées à la MINUT, la compréhension des besoins de la population timoraise et l'appui qui lui est apporté constituent un facteur important et indispensable de succès. Ainsi, en janvier, le chef de la police de la MINUT et d'autres officiers de police de rang supérieur ont participé à cinq réunions de sensibilisation de l'opinion publique avec des groupes de la société civile dans tout le pays.

Les services de police timorais constituent l'un des composants du système plus large de l'état de droit qui comprend les tribunaux, le Bureau du Procureur général, les avocats commis d'office et le système pénitentiaire, ainsi que le cadre juridique, chacun de ces éléments nécessitant un appui accru de la communauté internationale pour combler le retard croissant dans le traitement des affaires et assurer la crédibilité du système judiciaire aux yeux de la population timoraise.

Garantir l'accès à la justice, établir la vérité, déterminer de façon crédible la responsabilité des crimes commis, indemniser les victimes et développer

une jurisprudence valable pour l'avenir sont des mesures essentielles, qui continuent de susciter de vives préoccupations. La MINUT et le Gouvernement du Timor-Leste ont fait un pas dans la bonne direction en signant, le 12 février, un accord concernant l'assistance de l'ONU au Bureau du Procureur général du Timor-Leste en vue de mener à bien les enquêtes encore pendantes de l'ancien Groupe des infractions graves. Les enquêtes ont déjà commencé. En dépit des difficultés rencontrées par le système judiciaire, des progrès notables sont réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de la Commission Accueil, vérité et réconciliation (CAVR) du Timor-Leste.

Bien que les tâches confiées à la MINUT ne comprennent pas spécifiquement le développement ultérieur des Forces armées (F-FDTL), il sera essentiel, pour le fonctionnement cohérent du secteur de la sécurité dans son ensemble, de renforcer davantage ses capacités institutionnelles, ses actions et ses procédures. Par ailleurs, le développement de relations de coopération et de la confiance entre la police nationale et les forces armées est essentiel pour améliorer l'interopérabilité des institutions chargées de la sécurité, ainsi que pour assurer le transfert progressif de la responsabilité du maintien de l'ordre à la police nationale. Il sera donc important d'assurer un appui international constant aux efforts déployés par le commandement des forces armées, sous l'autorité du Général de brigade Taur Matan Ruak, afin de poursuivre le renforcement des forces armées, pour qu'elles puissent remplir le rôle militaire qui leur incombe en temps de paix.

Le Timor-Leste est confronté à deux défis humanitaires interdépendants : régler la situation des 100 000 personnes qui sont toujours déplacées à l'intérieur du pays, 30 000 se trouvant dans les camps de Dili, et remédier aux vulnérabilités chroniques à long terme qui peuvent avoir une incidence humanitaire directe sur l'ensemble de la population. La situation des personnes déplacées est une préoccupation d'ordre politique et sécuritaire ainsi qu'humanitaire et est généralement considérée comme un problème qui ne peut être réglé ni facilement ni à court terme. Le 12 janvier, le Représentant spécial du Secrétaire général Atul Khare a participé, avec le Président Ramos-Horta, le Président du Parlement national, Fernando de Araújo, le Premier Ministre Gusmão et le commandant des F-FDTL Ruak, à une réunion avec les personnes déplacées, ce qui était la

première réunion de ce genre avec les dirigeants actuels du pays. Par ailleurs, le 25 janvier, le Premier Ministre et le Ministre de la solidarité sociale ont rencontré des gestionnaires de camps de personnes déplacées. La MINUT a activement encouragé, et continuera d'encourager, ces initiatives, ainsi que l'appel lancé par le Premier Ministre aux personnes déplacées, affirmant que tout Timorais doit dépasser les politiques partisans pour régler les questions d'importance cruciale auxquelles le pays fait face.

Une solution durable à la situation des personnes déplacées, grâce au retour volontaire et à la réinstallation, nécessitera une approche globale prenant en compte plusieurs facteurs, notamment l'amélioration de l'environnement sécuritaire, le renforcement du cadre juridique pour le règlement des différends portant sur les terres et les biens, la relance économique et des activités de subsistance. Comme je l'ai mentionné, je suis satisfait de la première étape de la transition entre l'aide alimentaire générale et l'aide ciblée aux personnes vulnérables : en effet, les rations alimentaires distribuées aux personnes déplacées ont été réduites de 50 % en février, sans que cela ne produise d'incidents majeurs pour la sécurité, bien qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires ait refusé les rations réduites.

Parmi les vulnérabilités chroniques à long terme qui caractérisent le pays, on peut citer la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Le mois dernier, différentes parties du pays ont été frappées par de violents orages. Selon le Centre de gestion des catastrophes, plus de 700 maisons ont été endommagées ou détruites. Ces événements, ainsi qu'une invasion de criquets pèlerins ont également causé d'importants dégâts aux récoltes, ce qui peut avoir des incidences sur la sécurité alimentaire. L'ONU et d'autres partenaires internationaux ont aidé le Gouvernement à évaluer les dégâts et à prendre les mesures nécessaires pour y faire face, mais le pays doit renforcer ses capacités institutionnelles pour faire face à des événements de cette nature. D'autres facteurs, notamment l'insécurité alimentaire chronique, peuvent également avoir une incidence défavorable sur la situation humanitaire. D'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial, 20 % de la population souffrent d'insécurité alimentaire; à ce chiffre s'ajoute un autre groupe de la population (23 %) qui risque également de souffrir d'insécurité alimentaire.

En outre, les moyens de subsistance ruraux sont précaires et risquent d'inciter à la migration vers des zones urbaines mal préparées à faire face au problème de populations qui ne cessent de croître.

Des programmes à court et à moyen terme en faveur de l'emploi continuent de faire grandement défaut. En dépit des revenus pétroliers considérables du pays, la législation en vigueur concernant la gestion du Fonds de développement pétrolier limite le montant des ressources pouvant être transférées vers le budget de l'État et ne permet pas d'engager les dépenses immédiates, qui seraient pourtant nécessaires pour relancer l'économie et régler les problèmes socioéconomiques les plus pressants.

Dans son rapport au Conseil, le Secrétaire général a pris note du fait que le fonctionnement du Parlement, du Gouvernement et des autres institutions de l'État illustre les progrès accomplis pour tirer parti des acquis du processus électoral paisible ainsi que de la volonté d'un retour à la normale après la crise de 2006. Le Secrétaire général souligne également qu'il est nécessaire de régler les questions cruciales dans le domaine politique et celui de la sécurité par la participation et la collaboration, et insiste sur l'importance de donner un rôle réel et constructif à l'opposition.

Je voudrais, pour terminer, dire que face aux événements tragiques du 11 février, le Gouvernement, le Parlement et l'opposition ont agi d'une manière exemplaire et que les institutions de l'État ont effectivement fonctionné comme le prévoit la Constitution, ce qui est tout à fait encourageant. Mais le fait que Timor-Leste ait frôlé de si près la catastrophe montre combien il est important et urgent de régler un certain nombre de questions, notamment la question des derniers partisans de Reinado qui font l'objet d'un mandat d'arrêt, la question des pétitionnaires et la question des personnes déplacées.

Ces questions pressantes restent sans solution depuis la crise de 2006, or chacune devrait pouvoir être réglée avec les efforts concertés de tous les partis politiques. Les efforts récents du Président Ramos-Horta pour rapprocher le FRETILIN et la coalition gouvernementale, que j'ai mentionnés plus haut, sont prometteurs et doivent se poursuivre. Si l'on parvient à régler ces problèmes, le pays pourra alors accorder toute son attention aux principales difficultés socioéconomiques sous-jacentes, notamment la pauvreté très répandue et le chômage massif des jeunes, qui, si

elles ne sont pas surmontées, continueront de menacer la stabilité politique du Timor-Leste.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé important.

Je donne maintenant la parole au représentant du Timor-Leste.

M. Santos (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple timorais, qu'il me soit tout d'abord permis d'excuser l'absence du Vice-Premier Ministre José Luis Guterres, qui était présent à New York la semaine dernière pour assister au débat prévu, mais qui, comme les membres le savent, a dû rentrer d'urgence dans le pays en raison des événements survenus le 11 février.

Après l'exposé très complet et très circonstancié du Secrétaire général adjoint Guéhenno et compte tenu des contraintes de temps qui sont les nôtres ce matin, je ne donnerai lecture que d'une partie de mon discours, dont la version intégrale sera distribuée dans la salle.

Au nom du Gouvernement et du peuple timorais, je voudrais remercier le Conseil d'avoir convoqué une séance d'urgence au lendemain de la tentative d'assassinat qui a visé le Président de la République et le Premier Ministre du Timor-Leste (voir S/PV.5833). Cette attaque contre des dirigeants démocratiquement élus de mon pays est un événement tragique.

Suite à ces attentats manqués, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires pour en appréhender les auteurs et les traduire en justice, dans le strict respect de notre constitution et de nos lois. Mon gouvernement est pleinement déterminé à respecter les normes des droits de l'homme les plus élevées dans les efforts qu'il entreprend pour résoudre cette situation. Une enquête est en cours pour établir les faits qui ont mené à la tentative d'assassinat qui a visé le Président et le Premier Ministre.

Par ailleurs, je voudrais informer le Conseil que le Président Ramos-Horta est soigné dans d'excellentes conditions à Darwin (Australie), et qu'il est en voie de guérison. Au nom du Président Ramos-Horta et de sa famille, je voudrais remercier les milliers de personnes qui, des quatre coins du monde, lui ont envoyé des messages de sympathie et des vœux de prompt rétablissement. Je souhaite en particulier remercier le Secrétaire général, les représentants des États Membres, les membres du Secrétariat et tous ceux qui ont exprimé leur solidarité et leurs vœux de prompt rétablissement.

Nous remercions très sincèrement le Gouvernement australien d'avoir, par l'entremise des forces de sécurité internationales, fourni des soins médicaux d'urgence au Président à Dili, et de lui avoir prodigué les meilleurs soins possibles, permettant ainsi la stabilisation rapide de son état de santé. Sans ces soins, les conséquences de cet événement auraient pu être bien plus tragiques pour le peuple du Timor-Leste. Nous souhaitons également remercier le Gouvernement australien, et en particulier le Premier Ministre, Kevin Rudd, et le Ministre des affaires étrangères, Stephan Smith, d'avoir immédiatement répondu à notre demande et mis en place des mesures de sécurité accrues au Timor-Leste.

Nous remercions également sincèrement notre cher ami, l'Ambassadeur Kumalo, de diriger le groupe central sur le Timor-Leste. En réponse à un discours prononcé ici même en février 2007 par notre Premier Ministre de l'époque, M. José Ramos-Horta, l'Ambassadeur Kumalo avait déclaré que le Timor-Leste n'était peut-être pas le centre de l'univers, mais que pour l'Afrique du Sud, il était certainement le centre du monde. Un an plus tard, nous constatons que l'Ambassadeur Kumalo était sincère dans ses propos.

Au mois de novembre dernier, mon pays a eu l'honneur de recevoir la visite de la mission du Conseil de sécurité, dirigée par l'Ambassadeur Kumalo, suivie quelques semaines plus tard par une autre visite de haut niveau, menée cette fois par le Secrétaire général en personne. Ces deux visites prouvent l'appui et le soutien continus dont le Timor-Leste bénéficie de la part des Nations Unies et de la communauté internationale, cinq ans après avoir recouvré son indépendance. En outre, le Conseil de sécurité et le Secrétaire général ont ainsi eu une occasion idéale de dialoguer avec les parties prenantes locales, tout en se rendant compte directement des défis et des obstacles auxquels notre jeune démocratie est confrontée. L'incidence positive de ces deux visites est évidente.

La présence continue des Nations Unies reste cruciale pour la consolidation de la paix et de la sécurité et pour souligner qu'il est de notre rôle à tous et de notre responsabilité collective de régler les causes de la crise. Dans le même temps, nous devons briser la perception selon laquelle nous dépendons trop de la communauté internationale pour régler nos problèmes internes.

Mon gouvernement remercie sincèrement le Secrétaire général de son rapport circonstancié

(S/2008/26), et le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, de la présentation perspicace qu'il en a faite. Le Gouvernement timorais accepte pleinement et fait siennes les recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général. La prorogation du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour une nouvelle année, avec les mêmes vastes objectifs et les mêmes effectifs, répond aux besoins et aux attentes du Gouvernement et du peuple timorais.

Comme cela est mentionné dans le rapport du Secrétaire général, les causes profondes de la crise de 2006 au Timor-Leste n'ont toujours pas été réglées. Nous convenons que les dirigeants timorais doivent mettre de côté leurs divergences politiques et s'atteler à résoudre les nombreux problèmes auxquels notre pays est confronté, notamment en ce qui concerne les personnes déplacées et les pétitionnaires. L'avenir de notre pays dépend largement de la manière dont on réglera les causes profondes de cette crise.

Le Gouvernement actuel est entré en fonctions il y a six mois, avec pour programme de réformer et de développer le pays. Nous avons réalisé d'importants progrès dans l'édification de nos institutions, en particulier la police et l'appareil judiciaire. Nos progrès, bien que lents, prouvent notre détermination à reconstruire nos propres capacités. La MINUT s'est avérée un élément très précieux, mais la responsabilité du succès ou de l'échec des mesures que nous prenons nous incombe à nous seuls, et nullement à la communauté internationale. Inutile de préciser que l'appui continu du Conseil dans les domaines cruciaux que sont la gouvernance démocratique, le développement socioéconomique, l'état de droit et la réforme du secteur de la sécurité permet d'accroître considérablement nos chances de réussite.

Pour terminer, je voudrais dire que dans mon pays, nous avons des positions politiques divergentes, ce qui est, somme toute, normal pour une jeune démocratie. Toutefois, nous sommes tous unanimes pour reconnaître la contribution inestimable apportée par l'ONU et la nécessité que celle-ci poursuive et maintienne sa présence dans le pays. Il va nous falloir du temps pour régler nos problèmes, et le temps est un élément crucial pour consolider le niveau de paix et de stabilité auquel nous sommes parvenus jusqu'à présent, de manière à ce que le vent d'incertitude que beaucoup d'entre nous ressentent aujourd'hui laisse place au développement.

Enfin, je voudrais exprimer notre profonde gratitude et nos sincères remerciements aux femmes et aux hommes de la MINUT, qui, sous la direction avisée de notre ami, le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, se dévouent et se sacrifient au quotidien. Nous les félicitons de l'excellent travail qu'ils accomplissent.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, et l'Ambassadeur Santos de nous avoir informés de la situation au Timor-Leste.

Les États-Unis déplorent les attentats qui ont récemment visé le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão, et qui sont le fait d'un groupe rebelle associé au dissident Alfredo Reinado. Il s'agit d'une attaque tout à fait inadmissible contre le Gouvernement timorais.

Nous nous réjouissons que l'Australie ait réagi à la crise en déployant 200 soldats supplémentaires pour prêter main forte aux Forces de sécurité internationales, ce qui est par ailleurs primordial pour rétablir et préserver la stabilité dans la région. Nous la remercions également de son vaste appui médical et militaire.

Ces récentes attaques montrent à quel point il importe d'établir les responsabilités dans la crise de 2006. Cela est fondamental pour faire régner la justice au Timor-Leste. À cette fin, nous préconisons l'application des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante pour le Timor-Leste, y compris celle concernant l'engagement de poursuites nationales contre les auteurs de crimes.

Nous approuvons la recommandation du Secrétaire général s'agissant de proroger le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour une année supplémentaire, sans modifier sa composition actuelle. La MINUT joue un rôle vital dans le rétablissement et le maintien de la stabilité au Timor-Leste. Nous compterons sur elle pour continuer d'aider les Timorais à mettre en place la police nationale (PNTL), à juger les responsables de la crise de 2006 et à renforcer le secteur de la justice tout au long de l'année à venir.

Au regard de l'histoire récente, il est primordial que le pays dispose d'une armée et d'une police

efficaces, professionnelles et placées sous contrôle civil afin d'instaurer le climat de sécurité requis pour sa stabilité politique et son développement économique. À cet égard, nous apprécions l'action actuellement menée par la MINUT pour faire avancer la réforme du secteur de la sécurité. Soucieux de la stabilité et de la croissance à long terme, nous saluons le travail accompli par la MINUT pour renforcer l'efficacité du système judiciaire timorais et préconisons de réévaluer les besoins du secteur de la justice.

Malgré les difficultés récemment rencontrées, il importe que la MINUT continue de s'attacher à prévenir la violence sexiste et à répondre aux besoins des victimes.

Enfin, nous nous associons à l'appel que le Secrétaire général a adressé aux chefs et partis politiques timorais pour qu'ils se réconcilient et coordonnent leurs efforts en vue de surmonter les difficultés qui assaillent le pays. Nous remercions par ailleurs le Représentant spécial Khare de servir de médiateur à cet égard.

M. Jurica (Croatie) (*parle en anglais*) : Comme les membres le savent, la Croatie s'associe à la déclaration de l'Union européenne sur la question à l'examen. Nous voudrions toutefois faire quelques observations supplémentaires.

Nous nous réjouissons du succès des élections présidentielle et parlementaires qui se sont tenues d'une manière démocratique en 2007 et nous réaffirmons notre appui au nouveau Gouvernement. En revanche, nous sommes vivement préoccupés par l'instabilité persistante, particulièrement au regard des événements survenus la semaine dernière. Nous condamnons vigoureusement la tentative d'assassinat dont le Président du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, vient d'être victime ainsi que l'attaque dirigée contre le convoi du Premier Ministre Xanana Gusmão.

À ce sujet, notre présence dans la police des Nations Unies au Timor-Leste nous fournit un éclairage particulier de la question. Nous insistons sur le fait qu'il est primordial que toutes les parties coopèrent pleinement à l'enquête afin que les auteurs de ces attaques soient jugés au plus vite.

Il importe donc que les autorités, les partis politiques et la société civile du Timor-Leste continuent de travailler en étroite coopération pour remédier aux dysfonctionnements actuels. Cela est

essentiel pour maintenir la stabilité, asseoir la gouvernance démocratique et faire respecter l'état de droit. Nous sommes conscients de l'importance de la coordination dans l'évaluation des futures fonctions du secteur de la sécurité, compte tenu de son influence sur la stabilité à long terme.

Nous soulignons également qu'il importe d'identifier les responsables des crimes perpétrés durant les crises de 1999 et 2006. Nous saluons les progrès significatifs qui ont été accomplis dans divers domaines en vue de promouvoir et de défendre les droits de l'homme. Cela dit, nous sommes préoccupés par la faiblesse des normes qui encadrent la lutte contre la violence familiale et sexiste ainsi que le retour pacifique des personnes déplacées. Nous encourageons donc la communauté internationale à aider le Gouvernement timorais à mieux promouvoir et défendre les droits de l'homme à l'échelle nationale.

À ce sujet, nous approuvons l'idée du Secrétaire général d'envoyer, auprès de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), une mission d'experts chargée d'évaluer les ajustements à apporter éventuellement à la composante policière de la MINUT. Nous soutenons l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M. Atul Khare, et encourageons la MINUT à poursuivre sur sa lancée. Sa présence est cruciale pour inciter le Gouvernement timorais à faire front aux problèmes actuels.

Par conséquent, nous sommes résolument favorables à une prorogation du mandat de la MINUT pour les 12 prochains mois.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*): En tout premier lieu, je remercie le Représentant permanent du Timor-Leste, l'Ambassadeur Nelson Santos, de sa déclaration. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno de son exposé sur l'évolution de la situation depuis l'attentat qui a visé le Président et le Premier Ministre timorais. Nous le remercions également d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2008/26).

Le rapport du Secrétaire général indique clairement que, face aux nombreux problèmes qui ont marqué la première année écoulée sous l'autorité du nouveau Gouvernement et du nouveau Parlement, le peuple et les institutions publiques du Timor-Leste ont œuvré d'arrache-pied à l'édification de la nation et au redressement du pays. Cependant, le rapport signale

également que les progrès sont limités. Hormis la bonne performance du Parlement, du Gouvernement et d'autres institutions publiques dans l'élaboration des politiques et la tenue de débats politiques, peu de choses a été fait dans les autres domaines.

Nous reconnaissons que le Timor-Leste reste assailli par les problèmes, comme l'a constaté la mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue dans le pays en novembre dernier. Les récentes attaques dirigées contre le Président et le Premier Ministre, que les membres du Conseil de sécurité ont condamnées dans des termes énergiques, nous montrent bien que, même si elle s'améliore d'une façon générale, la situation demeure précaire sur les plans sécuritaire et politique. Conjugué à la faiblesse des institutions et au manque de coopération entre les partis et les dirigeants politiques, tout cela rend encore plus difficile de traiter au quotidien les problèmes urgents liés à la pauvreté généralisée, au chômage de masse, à la crise du logement, au grand nombre des personnes déplacées et à la criminalité.

Solidaires du peuple et du Gouvernement timorais, et ayant présent à l'esprit la remarque de la mission du Conseil de sécurité, à savoir qu'à moins que les divergences de vues des dirigeants timorais ne soient réglées, l'incertitude politique persistera et, avec elle, la perspective d'une résurgence de la violence et des effusions de sang, nous engageons vivement toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à participer activement à un dialogue pacifique en vue d'apaiser les dissensions, d'avancer ensemble vers la réconciliation nationale et d'œuvrer au développement du pays dans l'intérêt du Timor-Leste ainsi que dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de toute la région.

En l'état actuel des choses, nous estimons que la communauté internationale doit continuer d'apporter son assistance. Les visites effectuées par le Secrétaire général ainsi que par la mission du Conseil de sécurité témoignent de l'intérêt que les Nations Unies portent au Timor-Leste en cette heure difficile. À cet égard, nous saluons le travail que la MINUT et les autres organismes des Nations Unies accomplissent au service de la paix et du développement au Timor-Leste depuis ces dernières années.

Suite à la demande du Gouvernement timorais et à la recommandation du Secrétaire général, le Viet Nam est favorable à ce que le mandat actuel de la MINUT soit prolongé afin qu'elle puisse s'acquitter de ses différentes tâches. Nous approuvons le plan de la

MINUT concernant le transfert progressif des responsabilités du maintien de l'ordre à la police nationale, dont le but est de rendre les autorités timoraises plus à même d'assurer la sécurité et, partant, la stabilité à long terme.

Avant d'en terminer, je voudrais, une fois encore, au nom de mon gouvernement, adresser au Président José Ramos-Horta nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement afin qu'il puisse bientôt reprendre les rênes de son pays, consolider la paix et mettre en œuvre la stratégie nationale de relèvement.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, pour son exposé instructif, ainsi que le Secrétaire général pour son rapport. Ma délégation apprécie également beaucoup la déclaration importante du Représentant permanent du Timor-Leste, l'Ambassadeur Nelson Santos.

Les nouvelles récentes faisant état d'attaques armées contre le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanada Gusmão nous inspirent une profonde inquiétude et nous donnent à réfléchir. Nous espérons que le Président Ramos-Horta se remettra rapidement et sera en mesure de reprendre ses fonctions au plus tôt.

Nous condamnons sans réserve ces attaques. Elles constituent rien de moins qu'une agression contre la démocratie du Timor-Leste. Nous saluons l'action rapide et efficace entreprise par les dirigeants du Timor-Leste pour empêcher cette grave situation d'empirer. Les responsables et le peuple timorais ont fait preuve de sagesse en se montrant mesurés, dans l'intérêt du maintien de la paix et de la stabilité. Ces événements déplorables soulignent la nécessité d'un appui et d'un engagement sans faille de la communauté internationale.

La mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste, en novembre dernier, et la visite du Secrétaire général dans le pays nous ont donné un aperçu de la situation actuelle et permis de faire une évaluation lucide et objective des principales préoccupations et difficultés du Timor-Leste. Parallèlement au dernier rapport du Secrétaire général, elles jettent pour nous les bases d'une réorganisation des priorités et approches des programmes et activités de la Mission des Nations Unies dans le pays, afin de mieux les adapter aux réalités actuelles et d'aider à surmonter les obstacles qui se sont dressés depuis 2006.

La question la plus critique pour le pays semble être, et de loin, le rétablissement de la paix et de la sécurité et la construction de fondements plus solides pour la stabilité à long terme. À cet égard, il est extrêmement important que la Mission des Nations Unies à Dili continue en priorité d'aider le Timor-Leste à s'attaquer aux causes profondes et persistantes de la crise de 2006, y compris les divisions politiques, la faiblesse des institutions – en particulier la police nationale et les forces de sécurité – mais aussi la pauvreté et le chômage, en particulier chez les jeunes.

Il est également important que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) appuie les efforts déployés et l'approche adoptée par le Gouvernement pour régler certains problèmes graves hérités de la crise de 2006 qui contribuent à la fragilité continue de la situation sécuritaire dans le pays, tels que les personnes déplacées, les pétitionnaires et les fugitifs.

Nous apprécions les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général qui visent à renforcer le dialogue entre les dirigeants et à faciliter une approche consensuelle face aux divers problèmes.

Nous estimons qu'avec la ferme détermination et les efforts inlassables des dirigeants timorais dans leur ensemble, et avec l'aide revigorée et plus spécifique de la MINUT et des autres partenaires, ces âpres difficultés pourront être surmontées. Ce n'est qu'alors que les progrès réalisés jusqu'à présent dans l'édification de la nation timoraise pourront être consolidés et que le développement économique du pays sera relancé.

Au plan pratique, il importe que la MINUT concentre ses efforts sur l'appui au programme du Gouvernement relatif aux priorités à court terme contenues dans son budget 2008. Leur mise en œuvre effective aura un effet durable sur la stabilisation du pays. Nous accordons de l'importance au rôle constant de la MINUT dans la coopération et la coordination avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et avec les autres partenaires concernés pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale de relèvement du Gouvernement.

La nécessité d'accélérer la réforme du secteur de la sécurité est un autre point crucial. Nous appuyons le plan du Secrétaire général qui consiste à transférer progressivement la responsabilité des opérations de police de la police des Nations Unies à la police nationale du Timor-Leste et à mettre l'accent sur une

formation et un tutorat fournis par la police des Nations Unies.

La MUNIT doit absolument soutenir les entreprises de renforcement des capacités nationales et accentuer l'aptitude du Gouvernement et des autres institutions de l'État à remplir leur propre rôle. Cela inclut la nécessité de renforcer tout l'éventail des institutions politiques, judiciaires et économiques, ainsi que l'infrastructure, de sorte que la gouvernance démocratique puisse prospérer. De manière générale, nous attachons beaucoup d'importance aux notions d'appropriation et de direction par le Gouvernement et le peuple timorais de la planification et de la mise en œuvre de l'aide des Nations Unies à cet égard. Par conséquent, au vu de ces considérations, l'Indonésie appuie la recommandation du Secrétaire général sur la prorogation du mandat de la MINUT pour une période de 12 mois.

Nous sommes heureux d'informer le Conseil que l'Indonésie et le Timor-Leste continuent d'entretenir d'excellentes relations bilatérales. Nous constatons aussi que les dirigeants des deux pays maintiennent de très bons rapports. Les Gouvernements et les peuples des deux pays s'efforcent encore d'approfondir et d'élargir leur coopération sur la base de principes ambitieux, dans un esprit de réconciliation.

Pour terminer, nous tenons à réaffirmer la volonté résolue de mon gouvernement de continuer d'aider le Timor-Leste, de manière bilatérale, afin qu'y règnent la paix, la stabilité et la prospérité.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno pour son exposé. Le Costa Rica se félicite de l'amélioration de l'état de santé du Président Ramos-Horta qui a reçu le prix Nobel de la paix, tout comme le Président du Costa Rica – ce qui a favorisé la naissance de l'amitié très étroite qui les unit. Nous espérons qu'il sera bientôt en mesure de reprendre ses activités en faveur de la paix, de la stabilité et du développement pour le peuple timorais.

Nous sommes convaincus qu'aucune manifestation de violence ou de fanatisme ne saurait se mettre en travers des premiers pas du Timor-Leste sur la voie de l'indépendance. La communauté internationale doit apporter l'appui nécessaire pour que cela se traduise dans les faits. C'est pourquoi ce débat revêt une importance particulière, car il nous offre la possibilité non seulement d'évaluer la situation au Timor-Leste, mais aussi et surtout d'examiner le rôle

que l'ONU joue aujourd'hui et devra jouer à l'avenir pour aider le peuple et le Gouvernement timorais.

S'agissant de la réconciliation nationale et de la démocratie, l'ampleur des divergences politiques entre les dirigeants du Timor-Leste reste considérable au sujet des mesures nécessaires pour régler les questions critiques auxquelles le pays est confronté. Néanmoins, il faut voir dans l'attitude adoptée par le Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor oriental (FRETILIN) à la suite des récentes attaques un signe de maturité politique et démocratique.

Nous devons canaliser toute l'énergie et toutes les ressources disponibles pour tirer parti de la lucidité politique générée depuis que les armes se sont tuées. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) doit promouvoir, dans cet élan, la réconciliation et la participation démocratique.

Sur le sujet de la justice, des droits de l'homme et de l'état de droit, la viabilité de l'entente politique dépend, dans une large mesure, de la participation effective de tous les secteurs, y compris, dans le cas du Timor-Leste, ceux qu'on appelle les pétitionnaires. Mais cela ne peut aller de pair avec une situation d'impunité, d'où l'importance particulière d'appliquer comme il se doit les recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante.

L'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme, dont les vertus de l'état de droit, ne pourraient être que des mots creux si quelque 40 % de la population vivent dans la pauvreté et le chômage, et que 10 % ont été déplacés en raison de violences internes. C'est pourquoi l'appui fourni par la communauté internationale, et en particulier la MINUT, revêt une telle importance. Il ne s'agit pas de créer une dépendance au système international, mais de créer des capacités nationales. Le Conseil doit juger si le mandat et les ressources de la MINUT sont suffisantes pour faciliter et encourager le renforcement des capacités.

S'agissant de la consolidation de la paix et de développement, l'absence d'Alfredo Reinado peut constituer une chance aussi bien qu'une menace pour le processus de consolidation de la paix. Tirer parti de l'occasion offerte par les attentats constitue le principal défi qui se présente aux autorités timoraises et à la MINUT. La paix, la justice et le développement, promus de manière parallèle mais non pas consécutive, sont les clefs du succès.

À cet égard, il convient de rappeler que le Gouvernement timorais s'est dit convaincu, il y a quelques semaines, de la nécessité de pouvoir compter sur la MINUT pendant cinq années supplémentaires, des années qui doivent être consacrées en particulier à la promotion de la stabilité et au renforcement de la sécurité, puis ultérieurement au déploiement d'une mission qui devra avant tout veiller à consolider la paix durant une période de trois ans environ. Le Costa Rica estime opportun que le Conseil examine cette demande, une fois convenu le renouvellement du mandat actuel de la MINUT. Il nous serait utile que le Conseil réalise une analyse allant au-delà de l'échéance des 12 mois envisagés pour la prorogation du mandat de la Mission intégrée. À cet effet, le Secrétaire général devrait nous présenter un rapport exhaustif, assorti d'options pour une stratégie de sortie réussie.

La réforme du secteur de la sécurité, le développement économique et la consolidation démocratique du Timor-Leste ne peuvent se concrétiser que s'il existe suffisamment de garanties de stabilité et de sécurité. Le Conseil doit donc continuer d'accorder la priorité à une réforme souple et efficace du secteur de la sécurité. Le renforcement de la police et des institutions chargées de l'administration de la justice en est une condition préalable essentielle.

La stabilité observée au Timor-Leste après les attentats perpétrés contre les institutions démocratiques et contre la vie du Président José Ramos-Horta et du Premier Ministre Xanana Gusmão traduit sans équivoque les progrès réalisés dans ce domaine et l'efficacité de la police des Nations Unies, qui agit en liaison avec la Force de stabilisation internationale. Nous leur exprimons, et en particulier à l'Australie, toute notre reconnaissance. Cependant, toujours désireux de renforcer les capacités plutôt que de générer une dépendance, nous voudrions souligner la nécessité de favoriser la formation et le transfert de pleines responsabilités à la police du Timor-Leste.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de terminer par une réflexion que votre pays, le Panama, partage certainement car, avec le Costa Rica, c'est un des deux membres du Conseil qui n'est pas doté d'une institution militaire permanente. Trop souvent, parce que l'on comprend mal la notion de sécurité nationale, on sacrifie les espoirs et le rêve de nombreuses générations, d'hommes et de femmes aux quatre coins du monde. Le Costa Rica se demande si les énormes défis que doit relever le Timor-Leste en tant que démocratie dynamique et prospère seraient affaiblis ou

accentués par une proposition de réforme du secteur de la sécurité qui inclurait l'armée nationale comme institution permanente.

Depuis qu'à la fin des années 90, l'Indonésie s'est dite attachée à l'existence d'un Timor-Leste souverain, accompagné par la communauté internationale, le Costa Rica se pose la question de savoir s'il l'on peut véritablement justifier la nécessité d'un schéma militaire pour assurer la sécurité du Timor-Leste. Les défis que doit relever le peuple timorais en matière de sécurité sont-ils internes ou externes? Quel est le moyen le plus efficace d'y faire face? Comment mieux contribuer à la stabilité et à la paix dans la région?

Le Costa Rica, un pays petit comme le Timor-Leste, a décidé que sa sécurité ne dépendrait pas de la force d'une armée, qui ne pourrait en tout cas qu'être modeste étant donné les limites de son économie, mais de la consolidation de sa démocratie, de la qualité de vie de ses habitants et de la promotion et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Nous estimons que cette voie constitue, pour le Timor-Leste, la voie de la prudence, et nous exhortons respectueusement ce conseil, à y réfléchir.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno de son exposé détaillé sur les derniers événements survenus au Timor-Leste et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2008/26). Nous avons également écouté très attentivement l'évaluation de la situation par le Représentant permanent du Timor-Leste.

Dans le contexte d'une amélioration progressive de la situation sécuritaire, les attentats perpétrés contre le Président et le Premier Ministre du Timor-Leste à Dili le 11 février constituent un défi dangereux pour l'autorité légale et pour le processus de paix. Nous condamnons fermement ces attentats. Ceux qui les ont planifiés et perpétrés doivent être traduits en justice.

Nous souhaitons un prompt rétablissement au Président Ramos-Horta, que nous respectons profondément, et dont l'autorité est reconnue dans le monde entier.

Nous notons avec satisfaction qu'en dépit de ces crimes sans précédent, les dirigeants de ce pays ont fait preuve de responsabilité politique, de retenue et de

professionnalisme et ont été en mesure de maîtriser la situation. Le maintien de la sécurité et de l'ordre est dans une grande mesure à porter au crédit de la MINUT et des forces de sécurité internationales.

Les événements du 11 février sont les conséquences directes de la crise de mai 2006. C'est en éliminant promptement les causes et les conséquences de cette crise, notamment les problèmes des pétitionnaires et des personnes déplacées, que le Timor-Leste pourra avancer sur la voie de l'édification d'une société démocratique.

Nous appuyons les conclusions et recommandations clefs qui figurent dans le rapport du Secrétaire général. Nous estimons que le mandat de la MINUT doit être prorogé pour une année supplémentaire de 12 mois. Nous pensons que les efforts de la MINUT doivent avant tout porter sur la formation d'une force de police nationale forte et professionnelle, qui pourrait alors de plus en plus assumer de manière indépendante la responsabilité du maintien de l'ordre dans le pays.

L'appui international au Timor-Leste est également nécessaire pour aider à renforcer les institutions publiques et le système judiciaire et à consolider le développement économique et social. Dans la situation actuelle, il est particulièrement important de faire avancer le processus de réconciliation nationale au Timor-Leste et de promouvoir le dialogue et la coopération entre toutes les forces politiques du pays. La Fédération de Russie continuera d'appuyer le peuple et le Gouvernement timorais dans leurs efforts pour construire une société stable et démocratique dans leur jeune État.

M. Johnston (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno de sa présentation exhaustive du rapport du Secrétaire général (S/2008/26) et l'Ambassadeur Santos de nous avoir présenté avec tant de concision le point de vue crucial de son pays sur les derniers événements et sur l'avenir.

Je voudrais tout d'abord associer ma délégation à la déclaration qui sera prononcée plus tard dans notre débat par la représentante de la Slovaquie au nom de l'Union européenne.

Je voudrais m'associer à mes collègues pour condamner les attentats perpétrés contre le Président Ramos-Horta et le Premier Ministre Gusmão le 11 février. Comme le Conseil l'a indiqué clairement,

rien ne peut justifier de tels actes. Nous espérons que les autorités du maintien de l'ordre seront en mesure de traduire en justice les auteurs de ces attentats et que la stabilité sera ainsi maintenue au Timor-Leste.

Nous sommes encouragés par l'évaluation du Secrétariat, selon laquelle les institutions publiques timoraises et l'opposition ont relevé le défi posé par ces attaques et ont répondu, comme M. Guéhenno l'a dit, en continuant de s'acquitter de leurs obligations constitutionnelles et en matière de droits de l'homme. Nous félicitons le peuple timorais d'être demeuré calme et loyal en cette période difficile pour cette jeune démocratie, et nous remercions la Force de stabilisation internationale, en particulier le commandement australien de la Force, d'être venue si rapidement en aide au Gouvernement légitime du Timor-Leste et d'avoir renforcé sa présence sur le terrain afin de contribuer à améliorer la situation en matière de sécurité. Mon gouvernement s'associe à ceux qui ont souhaité un prompt rétablissement à M. Ramos-Horta. Nous jugeons encourageantes les déclarations ce matin faites à ce sujet par l'Ambassadeur et le Secrétaire général adjoint.

Comme d'autres l'ont dit, ces attaques soulignent le fait que la situation sécuritaire et la situation d'ensemble au Timor-Leste reste fragile, précaire et sujette aux échecs. Dès lors, il appartient à la population du pays de faire tout ce qui est en son pouvoir pour confirmer la tendance positive et soutenue dans les domaines de la politique, de la sécurité et du développement économique et social durable. Pour mon gouvernement, cela signifie trois choses.

Premièrement, le Gouvernement timorais et l'opposition et, de façon générale, la société civile doivent poursuivre leurs efforts pour créer une vision commune du type de pays que devrait être le Timor-Leste, tout en s'appuyant sur des discussions multipartites, comme le Secrétaire général adjoint l'a mentionné plus tôt.

Deuxièmement, les institutions publiques, avec l'appui de la communauté internationale, doivent résolument renforcer leurs capacités et mener à bien la réforme, en particulier dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Nous espérons recevoir les conclusions de la mission d'experts qui sera mandatée par le Secrétaire général pour procéder à une évaluation complète, en particulier dans le domaine du maintien de l'ordre.

Troisièmement, le Gouvernement timorais devra s'engager à exécuter pleinement le budget de 2008, qui a été approuvé par le Parlement timorais.

Le présent Conseil et la communauté internationale dans son ensemble sont déterminés à apporter leur aide. L'année dernière et ce matin encore, nous avons entendu dans cette salle un message cohérent des représentants du Timor-Leste, déclarant que le Conseil de sécurité devait leur fournir un appui dans les années à venir, notamment dans le cadre de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Nous recevons ce message avec bienveillance; c'est pourquoi nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires. Nous pensons que le Représentant spécial Khare et son équipe continuent de faire un excellent travail dans le cadre de leur mandat, et nous nous félicitons du rôle de chef de file que l'Afrique du Sud joue au Conseil concernant cette question, et nous l'en remercions.

En même temps, nous gardons à l'esprit un principe fondamental, que l'Ambassadeur Santos a rappelé ce matin, à savoir que l'objectif de la communauté internationale doit être d'aider la population du Timor-Leste à se relever. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut adopter une approche dynamique et tournée vers l'avenir, qui permettra de dépasser la stabilisation pour assurer durablement la consolidation de la paix à l'initiative du pays, dès qu'il sera raisonnablement possible pour nous de le faire.

C'est pourquoi nous espérons que dans les futurs rapports, le Secrétaire général et son équipe seront en mesure d'élaborer une stratégie à moyen terme, dont les jalons appropriés viseront à atteindre cet objectif ultime, toujours en étroite collaboration avec le Gouvernement timorais.

M. Mantovani (Italie) (*parle en anglais*): Je voudrais tout d'abord remercier chaleureusement le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé. Nous comprenons les raisons qui retiennent le Représentant spécial du Secrétaire général et les dirigeants timorais loin de New York.

Néanmoins, je voudrais transmettre, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint, notre plein appui aux efforts déployés par le Représentant spécial et l'Ambassadeur Santos, que je remercie de son intervention. Ma délégation voudrait également

transmettre au Président Ramos-Horta ses vœux les plus sincères de prompt rétablissement et de retour à ses fonctions.

L'Italie souscrit pleinement à la déclaration qui sera faite plus tard par le Représentant permanent de la Slovénie au nom de l'Union européenne.

Les attentats qui ont eu lieu le 11 février à Dili, que nous avons fermement condamnés, doivent servir d'avertissement et de leçon. Un avertissement de ne pas considérer comme acquis, après le cycle électoral qui a été une réussite, que les progrès démocratiques du pays ont atteint un point de non-retour et ne se heurteront plus à aucun obstacle; une leçon qui nous dit d'examiner soigneusement les demandes des autorités timoraises d'engager de façon durable l'ONU dans la configuration actuelle.

Nombre des conclusions de la mission du Conseil de sécurité et du rapport du Secrétaire général ont été confirmées par les événements qui se sont déroulés récemment. Je pense à la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de la crise de 2006, à l'importance de mener un dialogue politique de fond en étroite coopération avec tous les partenaires politiques, à la nécessité urgente d'examiner en profondeur les accords relatifs au secteur de la sécurité, avec l'aide nécessaire de la communauté internationale. Ces questions doivent rester les principaux domaines d'attention de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), qui travaille de façon efficace et mérite notre appui sans faille. Nous devons également nous féliciter des actions complémentaires des forces internationales de sécurité.

Nous espérons vivement que les faits survenus récemment insuffleront un nouveau sentiment d'urgence au processus de réconciliation politique et d'édification de l'État. Nous avons appris qu'au lendemain des attentats du 11 février, les réactions des institutions légitimes, et de l'opposition, avaient été exemplaires. Nous nous félicitons également que le Gouvernement timorais soit disposé à accepter l'aide supplémentaire que la communauté internationale, et les voisins en particulier, ont immédiatement proposée à ce stade crucial.

En même temps, nous devons garder à l'esprit que l'appropriation nationale et la participation aux processus régionaux demeurent les seuls moyens à long terme d'assurer la durabilité. Aucune forme d'appui international ne peut remplacer la réelle volonté des dirigeants et du peuple timorais d'assurer la stabilité et

le développement, en étroite coopération avec leurs voisins. À l'évidence, cette considération n'exclut pas la nécessité d'une aide internationale soutenue dans un proche avenir, dans un esprit d'interdépendance plutôt que de dépendance et dans le but ultime de devenir pleinement autonome.

Pour sa part, l'Italie, de même que les partenaires de l'Union européenne, n'a cessé d'appuyer la jeune démocratie timoraise à tous les stades de sa genèse et de son développement. Lors de la récente visite à Rome du Président Ramos-Horta, d'autres projets ont été envisagés avec les autorités italiennes dans les domaines de l'appui parlementaire, du développement des ressources humaines et de la coopération culturelle et linguistique.

Dans cet esprit d'amitié, l'Italie est également disposée à approuver la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires. Je voudrais féliciter la MINUT, en particulier, d'avoir fourni un brillant exemple de promotion de l'égalité des sexes dans ses activités et son obligation de rendre compte.

Enfin, je voudrais souligner une fois de plus que l'incapacité de mettre fin à l'impunité pour des crimes passés est le pire ennemi de la paix et de la stabilisation, comme le montrent les événements récents. C'est pourquoi il est impératif de veiller à la justice et à l'établissement des responsabilités dans les événements de 1999 et 2006, comme le prévoient les dispositions pertinentes du Conseil de sécurité.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier le Secrétaire général Guéhenno de son exposé. Je tiens également à remercier le Représentant permanent du Timor-Leste, l'Ambassadeur Santos, de sa déclaration.

La Chine condamne fermement les récents attentats perpétrés par les rebelles à l'encontre du Président Ramos-Horta et du Premier Ministre Gusmão du Timor-Leste. Nous souhaitons un prompt rétablissement au Président Ramos-Horta. Nous espérons également que la population timoraise restera calme, fera preuve de retenue et fera tout ce qui est en son pouvoir pour préserver la stabilité dans le pays.

Au cours des derniers mois, l'ONU a suivi de près la situation au Timor-Leste. La mission du Conseil de sécurité et le Secrétaire général se sont rendus dans le pays. Le Conseil de sécurité a également tenu des débats approfondis sur la situation dans ce pays. Après les attentats, le Conseil de sécurité a immédiatement

publié une déclaration présidentielle. Tout cela montre pleinement l'appui que la communauté internationale accorde au processus de consolidation de la paix et de reconstruction au Timor-Leste.

Lors du débat public qui a eu lieu en décembre dernier (voir S/PV.5801), la Chine a exposé en détail sa position sur la situation au Timor-Leste. Je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, les dirigeants des diverses factions timoraises doivent parvenir à la réconciliation par le dialogue et tenter de régler le problème de la sécurité. Les récents attentats ont montré que la situation sécuritaire dans le pays demeure fragile. Outre le problème du chef de la police militaire, Alfredo Reinado, les problèmes des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des pétitionnaires constituent une menace à la paix et à la stabilité au Timor-Leste.

S'attaquer avec efficacité au problème de la sécurité, en particulier en cette période éprouvante, nécessite que le Gouvernement et toutes ses factions, en particulier FRETILIN, oublient leurs griefs passés et coopèrent pleinement les uns avec les autres. La Chine apprécie le fait que peu après ces attaques le FRETILIN ait publié une déclaration pour les condamner et appeler la population timoraise à rester calme. Nous espérons que les diverses factions timoraises placeront la stabilité nationale et les intérêts de la population au-dessus de toute autre considération, et que, par le dialogue et les échanges d'opinions, elles parviendront à renforcer la confiance mutuelle, à surmonter leurs divergences, encourager leurs partisans à évaluer la situation de manière rationnelle et qu'elles s'efforceront de régler toutes les divergences de manière pacifique. L'ONU devrait continuer à jouer un rôle constructif dans la promotion de processus de réconciliation dans le pays.

Deuxièmement, maintenir la paix et la stabilité au Timor-Leste passe également par des efforts conjoints entre les forces armées, la police, les forces de sécurité internationales et la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). La Chine se félicite des efforts déployés par les forces de sécurité internationales et par la MINUT pour maintenir la sécurité au Timor-Leste, mais les récents attentats ont véritablement donné l'alarme et la communauté internationale a ainsi pu constater que le travail réalisé en faveur de la sécurité et de la protection au Timor-Leste connaît encore des lacunes.

La Chine appuie la prorogation du mandat de la MINUT par le Conseil de sécurité. Au cours de la phase suivante, les forces de sécurité du Timor-Leste, les forces de sécurité internationales et la MINUT devront rester très vigilantes, et, tout en maintenant la sécurité publique, elles devront également renforcer la protection des personnalités éminentes du pays. Dans le même temps, ces trois forces devront aussi continuer de communiquer entre elles et de coopérer les unes avec les autres de manière à créer une synergie entre leurs avantages comparatifs.

Troisièmement, la stabilité à long terme du Timor-Leste exige que le Gouvernement mette en œuvre son programme de travail et qu'il y ait une contribution importante au développement de l'économie du pays. Le Gouvernement timorais a déjà élaboré le budget pour cette année, ainsi que son programme de travail. Nous espérons qu'ils seront tous deux progressivement mis en œuvre et que nous assisterons, grâce au développement économique, à l'amélioration continue des conditions de vie de la population et à la réduction de la pauvreté, en particulier grâce à la multiplication des offres d'emploi, notamment pour les jeunes, de manière à éliminer les causes profondes de l'instabilité sociale. Tout en améliorant les conditions et le niveau de vie de la population, il faudrait veiller à promouvoir le développement dans les différents secteurs sociaux et à encourager et à renforcer la confiance en soi de la population. La communauté internationale devrait coopérer de toutes les manières possibles aux efforts du Gouvernement timorais.

Quatrièmement, nous devrions envisager de manière intégrée la question des tâches et de la composition futures de la MINUT. Dans la mesure où une grande partie de la police timoraise en est encore à la phase d'identification, de vérification et de réengagement, le personnel de maintien de la paix des Nations Unies continue, dans certaines zones, de jouer un rôle de premier plan dans le maintien de l'ordre public. Il ressort clairement de la mission du Conseil sur place et du rapport du Secrétaire général que certains responsables du Gouvernement et d'autres personnes sont préoccupés par cette situation.

Pour tout un ensemble de raisons, il est impératif de transférer progressivement les responsabilités de police à la police nationale du Timor-Leste. Tout en continuant d'assumer ses responsabilités de police et ses fonctions en matière de maintien de la sécurité publique au Timor-Leste, l'ONU devrait également

aider la police nationale à renforcer ses capacités. L'étape suivante pour la police des Nations Unies serait peut-être d'envisager de recentrer ses activités sur la formation et le partage de son expérience avec la police nationale. Après un examen global de la logique sous-tendant la distribution des ressources de maintien de la paix des Nations Unies, la composition de la MINUT pourrait peut-être également être revue en conséquence.

En tant que membre de la famille Asie-Pacifique, la Chine a suivi de près la situation au Timor-Leste et elle espère sincèrement qu'avec l'entière assistance de la communauté internationale, le pays pourra préserver la paix et la stabilité et s'engager sur la voie du développement et de la prospérité nationale. La Chine continuera, dans toute la mesure possible, à apporter son aide au Timor-Leste.

M. Ettalhi (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais, moi aussi, exprimer tous mes remerciements à M. Guéhenno pour l'exposé circonstancié qu'il nous a présenté à propos des derniers événements survenus au Timor-Leste. Je tiens aussi à saluer les efforts consentis par le Secrétaire général et à le remercier pour toutes les informations qu'il nous a présentées dans son rapport.

Je voudrais remercier M. Santos, Représentant permanent du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies, de sa déclaration. Mes remerciements vont également à nos collègues de l'Afrique du Sud pour le rôle pionnier qu'ils ont joué et pour l'initiative qu'ils ont prise de mettre au point le projet de résolution relatif à la prorogation du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Le rapport du Secrétaire général fait état des progrès accomplis en matière de sécurité au Timor-Leste, bien que la situation demeure précaire, comme le montrent les attaques qui ont visé le Président et le Premier Ministre, dans le but de nuire à ces personnalités mais aussi à l'ensemble du pays, qui commence à peine à retrouver le calme et la stabilité après les élections de l'année dernière. La Libye condamne donc de nouveau et avec fermeté les deux attaques qui ont visé le Président et le Premier Ministre du Timor-Leste. Nous en appelons à Dieu pour que le Président Ramos-Horta se rétablisse au plus vite.

Mon pays partage l'opinion du Secrétaire général, selon lequel les forces de la police nationale du Timor-Leste ont besoin de davantage de soutien, de formation

et d'aide au renforcement de leurs capacités, pour être en mesure d'assumer les responsabilités qui sont les leurs en matière de rétablissement de l'ordre qui est constamment menacé. Les autorités timoraises doivent mettre au point une approche globale pour réformer le secteur de la sécurité en concertation avec la MINUT. Cette question est de la plus haute priorité et elle exige toute leur attention. Nous espérons que les mesures récemment prises par le Gouvernement à ce propos, auxquelles M. Guéhenno a fait allusion, permettront de consolider la sécurité et seront un important pas en avant dans cette direction.

Le Parlement et le Gouvernement du Timor-Leste ont œuvré en faveur du succès des élections de l'année dernière et de l'édification des institutions démocratiques. Nous avons le devoir de saluer ces efforts, néanmoins nous demeurons préoccupés par les divergences qui persistent en raison de l'absence de coopération entre les chefs des différents partis politiques, empêchant l'élaboration d'une approche concertée pour faire face aux questions en suspens, comme celle des personnes déplacées et des pétitionnaires des forces armées timoraises, entre autres. Nous lançons donc un appel à toutes les parties timoraises pour qu'elles trouvent un terrain d'entente, qu'elles amorcent un dialogue et parviennent à la réconciliation et qu'elles surmontent ainsi les divergences mentionnées plus haut. Je me réjouis également des observations de M. Guéhenno quant au fait que toutes les parties et tous les groupes politiques ont réagi à ces regrettables attaques dans le respect total des institutions de l'État et de la Constitution.

Le rapport du Secrétaire général (S/2008/26) signale plusieurs problèmes qu'il importe de chercher à résoudre : la pauvreté, la persistance du chômage et les problèmes socioéconomiques. De même, il faut resserrer la coordination entre les organes chargés de la sécurité, affermir le cadre juridique, renforcer les capacités opérationnelles et avoir la maîtrise totale des forces déployées sur le terrain. Aussi engageons-nous l'ONU et la MINUT à coopérer avec les autorités locales pour atteindre ces objectifs.

Nous prenons bonne note des remarques qui figurent dans le rapport du Secrétaire général. Bien sûr, nous pensons comme lui qu'il faut redoubler d'efforts pour soutenir le dialogue, rétablir le calme, apaiser les tensions, amener la réconciliation nationale, consolider les institutions nationales et forger un consensus national. Nous approuvons également sa

recommandation de renouveler le mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires.

Enfin et surtout, nous saluons l'action menée par M. Atul Khare et la MINUT pour doter le Timor-Leste d'institutions nationales dans les domaines politique, économique et sécuritaire.

M. Kafando (Burkina Faso) : Nous voulons nous aussi remercier M. Jean-Marie Guéhenno de la présentation fort éclairante qu'il nous a faite du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2008/26). Nous remercions également notre ami le Représentant permanent du Timor-Leste pour son éclairage fort instructif.

L'histoire de la lutte du peuple timorais pour l'indépendance et les efforts admirables qu'il déploie actuellement pour assumer pleinement et dignement sa souveraineté ont pour nous valeur d'exemple. Un tel mérite vaut le soutien sans faille de la communauté internationale s'agissant d'aider ce pays à consolider ses institutions et son développement. *A contrario*, toute entrave ou tentative de mettre en péril cette volonté de s'assumer ne saurait être tolérée. C'est pourquoi les attentats récemment perpétrés contre le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão ont soulevé l'indignation et la condamnation unanimes de la communauté internationale. Nous ne pouvons manquer, à cet effet, de saluer l'action du Gouvernement australien, qui a promptement volé au secours du Gouvernement légitime.

Nous apprécions les progrès notables enregistrés par le Timor-Leste et son ferme engagement à construire son avenir dans l'optique démocratique, comme en témoigne l'organisation bien réussie des dernières élections législatives et présidentielles. C'est bien la preuve de l'existence d'un esprit d'entente, de tolérance et de réconciliation. Il faut souhaiter que cet esprit s'étende à l'ensemble du pays pour promouvoir une véritable réconciliation nationale, notamment avec la prise en compte de la question des pétitionnaires.

Nous apprécions également l'élaboration, par le Gouvernement, et l'adoption, par le Parlement, du programme de développement dans le cadre du budget 2008, ce qui pourrait permettre de faire face aux défis cruciaux que sont la sécurité et la situation des personnes déplacées. D'autres défis tout aussi prioritaires figurent au tableau de bord : l'édification d'une économie nationale et forte, la réconciliation

nationale, le renforcement de la sécurité et de l'état de droit. Toutefois, l'un des défis majeurs auxquels le Gouvernement devrait s'attaquer de toute urgence est, nous semble-t-il, la lutte contre le chômage, qui compromet l'avenir de la jeunesse et peut engendrer l'exode rural, comme le Secrétaire général l'a si bien noté dans son rapport. Sans emploi et sans perspective réelle d'avenir, le risque est grand que cette jeunesse soit livrée aux dangers et aux vicissitudes de la vie. Or ce sont ces périls qu'il faut éviter parce qu'ils constituent le lit des revendications et des troubles de tous ordres. Quelles que soient les difficultés, une attention particulière devrait être accordée à cette question.

Le Burkina Faso se félicite de la signature, par le Gouvernement, du pacte visant à coordonner les ressources nationales et l'aide internationale en faveur du développement du pays. Les partenaires et bailleurs de fonds du Timor-Leste, singulièrement les pays de la région, se doivent, par conséquent, d'appuyer fortement ce programme gouvernemental en vue de sa pleine réalisation. Il importe aussi que le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement bénéficie du même appui.

Pour une démocratie naissante comme celle du Timor-Leste, les questions de gouvernance demeurent essentielles. Nous faisons confiance à la MINUT et au système des Nations Unies pour appuyer et conforter les institutions républicaines en vue de l'instauration d'une vraie démocratie ancrée dans l'état de droit. Les risques d'instabilité et la fragilité du processus politique, qui restent tout de même réels, justifient que soit maintenue la présence de la MINUT pour le maintien de l'ordre public et l'appui au secteur de la justice. Cependant, ma délégation reconnaît qu'une reconstitution et une formation adéquate d'une police nationale timoraise, dépolitisée de surcroît, pour en prendre le relais, est plus que jamais nécessaire. Nous saluons donc la proposition du Secrétaire général d'évaluer les besoins de la police nationale dans la perspective d'un transfert progressif des compétences. Il va sans dire que le Burkina Faso souhaite la prorogation du mandat de la MINUT.

Pour terminer, nous aimerions remercier l'Ambassadeur Dumisani Kumalo pour le rôle que son pays a joué dans le groupe pilote sur le Timor-Leste.

M. Lacroix (France) : Moi aussi, je souhaiterais d'abord remercier M. Jean-Marie Guéhenno pour son exposé sur la situation au Timor-Leste, situation que le

Conseil de sécurité suit avec une attention toute particulière depuis la tentative d'attentat dont le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão ont été les victimes il y a 10 jours. Je souhaiterais également présenter mes remerciements au Représentant permanent du Timor-Leste, l'Ambassadeur Nelson Santos, pour son exposé.

Nous avons appris avec une très vive émotion les attaques terroristes qui ont visé, à travers le Chef de l'État et le Premier Ministre, à déstabiliser le pays et à remettre en cause l'effort de redressement entrepris par le Gouvernement. La France condamne une nouvelle fois cette attaque contre les autorités légitimes et démocratiques du Timor-Leste et elle salue dans le même temps la réaction constructive à ces événements des responsables politiques timorais, tant de la majorité que de l'opposition. Contrairement à ce qui s'était passé au printemps 2006, les institutions timoraises ont en effet continué à fonctionner dans la légalité et la concertation en associant régulièrement l'opposition.

Ma délégation souhaite également saluer le rôle très positif joué par les pays voisins, en particulier l'Indonésie et l'Australie, pays dont la réaction immédiate, en appui aux autorités timoraises, a contribué de manière essentielle à maintenir la stabilité dans le pays. Ce soutien a inclus, comme cela a été rappelé, un précieux appui médical au Président Ramos-Horta. Nous nous réjouissons des indications encourageantes données sur l'évolution de son état de santé. La France forme le vœu de son rétablissement rapide et complet.

Les événements du 11 février nous ont rappelé une fois de plus l'importance de la lutte contre l'impunité pour les crimes commis dans le passé, tant en 1999 qu'au printemps 2006, condition d'une réconciliation durable. Nous réitérons à cet égard notre soutien à l'action menée par la MINUT en appui au Procureur général du Timor-Leste, action qui s'inscrit pleinement dans le cadre du mandat qui lui a été donné par le Conseil de sécurité.

Enfin, dans les circonstances actuelles, il nous apparaît plus que jamais nécessaire de maintenir une présence internationale de sécurité au Timor-Leste. La présence rassurante de la MINUT et des forces de sécurité internationales est un élément essentiel de la stabilité de ce pays et aussi un élément essentiel du renforcement de ses institutions. À cet égard, ma délégation souhaiterait réaffirmer son appréciation du travail réalisé par le Représentant spécial du Secrétaire

général, M. Atul Khare. Je voudrais également me joindre aux hommages qui ont été rendus par les orateurs précédents à l'Ambassadeur Kumalo, de l'Afrique du Sud, pour son action sur le Timor-Leste au sein du Conseil de sécurité.

La France soutient donc le renouvellement du mandat de la MINUT pour une durée de 12 mois. Ce mandat devra s'inscrire dans une stratégie de consolidation à moyen terme, élaborée par le Secrétaire général, en vue de l'appropriation progressive par les Timorais des tâches assumées aujourd'hui par la MINUT. Dans ce cadre, mon pays continuera de soutenir les efforts de la communauté internationale en faveur du développement et de la stabilité au Timor-Leste.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la situation au Timor-Leste. Nous remercions aussi S. E. l'Ambassadeur Nelson Santos, Représentant permanent du Timor-Leste, pour sa déclaration instructive sur la situation qui prévaut dans son pays.

Nous espérons aujourd'hui entendre directement le Premier Ministre Xanana Gusmão par liaison vidéo, mais cela n'a finalement pas été possible. Nous tenons à dire notre déception à ce propos. En revanche, nous sommes très satisfaits que M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, nous ait fait une présentation détaillée des derniers événements survenus au Timor-Leste et, en particulier, du rapport du Secrétaire général (S/2008/26).

Ma délégation est également très satisfaite de l'action dévouée des hommes et des femmes de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et de l'ensemble de l'équipe des Nations Unies en faveur du peuple et du Gouvernement timorais, sous la direction de M. Atul Khare.

Je veux aussi vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir accédé à la demande des pays du groupe restreint qui appuie le Timor-Leste en dehors du Conseil, en les invitant à participer au débat d'aujourd'hui sur cette question. J'estime que le fait que les représentants de pays extérieurs au Conseil viennent ici nous exposer leurs vues sur la situation au Timor-Leste, comme ils le feront bientôt, prouve que l'avenir du pays ne nous importe pas seulement à nous, mais aussi à la communauté des Nations Unies dans

son ensemble. Nous vous remercions d'avoir ouvert la porte afin que d'autres puissent se joindre à nous.

Comme les autres délégations, nous avons été choqués d'apprendre récemment que le Président Ramos-Horta et le Premier Ministre Gusmão ont été attaqués le 11 février. Nous souhaitons au Président Ramos-Horta un complet rétablissement, de sorte qu'il puisse continuer à mener son pays sur la voie de la démocratie et de la stabilité. L'Afrique du Sud tient à réaffirmer sa condamnation de ces attaques dans les termes les plus durs. Nous saluons à ce propos la réaction rapide du Conseil de sécurité face à cet acte haineux, non seulement en convoquant des consultations d'urgence, mais aussi en adoptant une déclaration présidentielle (S/PRST/2008/15), qui a envoyé le message que le Conseil suit de près les événements au Timor-Leste.

Nous félicitons aussi les pays voisins du Timor-Leste. Cet État a la chance d'être entouré de voisins secourables, qui lui viennent notamment en aide lorsqu'il en a le plus besoin. Ces pays incluent l'Australie et la Nouvelle-Zélande, la Malaisie, l'Indonésie, Singapour et d'autres, qui ont su réagir quand ces événements ont eu lieu. Nous tenons en particulier à remercier l'Australie, qui a immédiatement déployé des forces de sécurité pour aider le Timor-Leste alors qu'il en avait grand besoin. Nous voulons aussi rappeler la déclaration politique très forte du Gouvernement indonésien, qui a également fait savoir que l'attaque perpétrée contre les institutions démocratiques du Timor-Leste était tout à fait inacceptable.

Le récent rapport du Secrétaire général sur le Timor-Leste est source à la fois d'espoir et d'inquiétude. D'un côté, il décrit un certain nombre d'avancées importantes, dont la tenue réussie d'élections présidentielles et parlementaires, la formation d'un gouvernement démocratique et l'amélioration générale de la situation de sécurité au Timor-Leste. De l'autre, le rapport insiste également, comme il se doit, sur les difficultés politiques, sécuritaires et socioéconomiques clefs que le Timor-Leste doit affronter, notamment la question des personnes déplacées et les capacités insuffisantes des principales institutions gouvernementales.

Au paragraphe 3 de son rapport, le Secrétaire général fait avec raison la remarque suivante :

« Le fonctionnement du Parlement, du Gouvernement et des autres institutions de l'État

au Timor-Leste a été le pendant des progrès accomplis dans l'élaboration des politiques et le débat politique actif au sein d'instances démocratiquement constituées ».

Malgré les divergences persistantes entre les responsables et les partis politiques du Timor-Leste, nous avons bon espoir que ceux-ci sauront aplanir leurs différences, travailler ensemble à répondre aux besoins prioritaires et coopérer afin que le pays puisse aller de l'avant.

Comme M. Guéhenno l'a indiqué, le dialogue en cours entre les dirigeants des divers partis politiques du Timor-Leste, sous la houlette du Président Ramos-Horta, constitue une grande avancée pour l'avenir du Timor-Leste. Nous réaffirmons notre appui aux efforts constants du Représentant spécial du Secrétaire général pour promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les parties au Timor-Leste, par le biais de processus inclusifs et collaboratifs. Nous espérons que les réunions du Comité de coordination de haut niveau et du Forum de coordination trilatérale donneront lieu au dialogue et aux progrès si nécessaires sur les priorités clefs du pays.

Comme nous l'avons dit auparavant, les problèmes du Timor-Leste – en particulier ceux liés aux personnes déplacées ou aux « pétitionnaires » – ne peuvent pas être réglés par une seule partie, mais uniquement à la faveur d'un effort collectif de la part de tous les Timorais.

Ma délégation se réjouit de l'amélioration de la situation sécuritaire d'ensemble au Timor-Leste, grâce à l'action collective de la police nationale du Timor-Leste, de la MINUT et des autres parties prenantes. En dépit de ces progrès, la délégation sud-africaine estime qu'une réforme du secteur de la sécurité reste urgente et indispensable. Celle-ci doit être assumée et menée par le Gouvernement timorais, avec l'appui de la communauté internationale.

À cet égard, la tâche consistant à remettre sur pied la police nationale du Timor-Leste demeure cruciale et est dans l'intérêt de la stabilité du pays à long terme. Ma délégation salue les progrès considérables enregistrés, à cet effet, dans le processus de sélection et de tutorat. L'Afrique du Sud se réjouit que le Secrétaire général ait l'intention de dépêcher une mission d'experts auprès de la MINUT durant le premier trimestre de 2008 pour conduire une évaluation approfondie des besoins de la police nationale et des ajustements auxquels il faudra peut-

être procéder quant aux compétences de la police de la MINUT.

Au paragraphe 61 de son rapport, le Secrétaire général souligne à juste titre qu'« Étant donné les multiples difficultés à venir, il importe à ce moment critique que l'ONU réaffirme son engagement continu envers le Timor-Leste ». Nous estimons, nous aussi, que la présence continue de l'ONU au Timor-Leste est essentielle pour affronter les difficultés multiples rencontrées par le pays, notamment les aspects politiques, institutionnels et sécuritaires.

Nous tenons à remercier le Conseil d'avoir décidé de proroger le mandat de la MINUT pour une période de 12 mois afin qu'elle puisse travailler en partenariat avec le Gouvernement timorais pour renforcer la stabilité, promouvoir la gouvernance démocratique et le dialogue politique et faire prévaloir la cohésion nationale et sociale. L'engagement de la MINUT vis-à-vis du Timor-Leste s'est traduit par l'organisation réussie d'élections présidentielle et parlementaires dans le pays. Mais il reste encore beaucoup à faire : le pays doit maintenant reconstruire et renforcer sa démocratie.

Toutefois, il importe de redoubler d'efforts pour orienter l'action de soutien de la MINUT vers d'autres domaines clefs suite aux élections, notamment vers le renforcement des capacités du système judiciaire et des institutions chargées de la sécurité, et vers la promotion du dialogue et de la réconciliation. De même, l'appui bilatéral et international est indispensable dans le renforcement des capacités et dans la consolidation des différents secteurs de l'État.

Étant donné les facteurs que je viens de mentionner et en raison du fait que le Timor-Leste a encore besoin de l'appui de la communauté internationale, en particulier du système des Nations Unies à cette étape critique de l'édification de la nation, l'Afrique du Sud appuie fermement la proposition du Secrétaire général. Une fois encore, nous voudrions remercier le Conseil d'avoir accepté de proroger le mandat de la MINUT pour une durée supplémentaire de 12 mois, sans modifier sa composition ni ses effectifs. Nous lançons également un appel à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle aille jusqu'au bout de son action au Timor-Leste.

Enfin, nous invitons le Gouvernement, les partis politiques et le peuple du Timor-Leste à tirer parti de l'appui et de la présence de la MINUT. Comme je l'ai

rappelé au peuple timorais, la présence de la MINUT est limitée dans le temps. Aussi convient-il d'en tirer le meilleur parti maintenant. Je me félicite que le Conseil ait autorisé sa présence sur place pendant 12 mois supplémentaires. Nous avons bon espoir que la MINUT pourra contribuer à renforcer la démocratie et aider le peuple timorais.

M. Verbeke (Belgique) : Je tiens d'abord à exprimer mes remerciements au Secrétaire général adjoint, Jean-Marie Guéhenno, ainsi qu'à notre collègue, le Représentant permanent du Timor-Leste, pour les exposés clairs qu'ils nous ont présentés.

Je souhaite également préciser que ma délégation souscrit pleinement à la déclaration que prononcera tout à l'heure ma collègue slovène au nom de l'Union européenne.

Par un souci d'efficacité de nos travaux, je ne lirai qu'une partie du texte de mon intervention, qui par ailleurs est distribuée.

En ces moments difficiles pour le Timor-Leste, ma délégation tient à lui faire part de son plein appui dans la restauration de la stabilité. Nous souhaitons également rendre hommage au Président José Ramos-Horta, qui a tenté par tous les moyens d'arriver à une solution négociée, et nous appelons de nos vœux son prompt rétablissement.

La Belgique se félicite du fait que, malgré cette attaque contre ceux qui incarnent les institutions démocratiquement élues, les institutions timoraises aient continué de fonctionner et aient assuré la continuité. Nous avons par le passé souligné à plusieurs reprises combien il convient que les partis présentent un front uni devant les défis que le pays a à relever. L'attitude du Parlement et de l'opposition est dans ce contexte à saluer, et nous accueillons favorablement la déclaration conjointe des chefs de tous les partis politiques, faite le 14 février dernier, pour ensemble condamner les attaques du 11 février et convenir que les auteurs doivent être arrêtés et traduits en justice.

Les attaques de la semaine dernière constituent une illustration tragique de combien il est essentiel que les recommandations de la Commission spéciale d'enquête sur les événements de 2006 soient effectivement mises en œuvre. L'impunité n'est pas une solution. Il est tout à fait louable que les autorités du Timor-Leste aient tenté d'obtenir une reddition d'Alfredo Reinado et de son groupe. Malheureusement,

la voie négociée a failli. Tout doit être mis en œuvre pour procéder à l'arrestation des responsables des crimes du passé et les traduire en justice. La lutte contre l'impunité est un préalable indispensable pour la réconciliation et une paix durable. Pour les attaques commises la semaine dernière également, il conviendra que la justice suive son cours.

D'autres séquelles de la crise de 2006 subsistent et demandent une action résolue du Gouvernement et le plein soutien de la communauté internationale. Le sort des pétitionnaires était sur le point de trouver une solution. Nous encourageons pleinement le Gouvernement du Timor-Leste à poursuivre la négociation entamée.

Une autre de ces séquelles est le nombre de personnes déplacées, puisqu'elles représentent plus de 10 % de la population du pays. Outre des considérations matérielles, leur retour vers leurs villages d'origine est étroitement lié au sentiment de sécurité et au sentiment de justice par rapport à la crise de 2006.

Mais il ne s'agira pas de se concentrer seulement sur les conséquences de la crise de 2006. Pour éviter tout nouveau risque, il convient de résoudre également les causes de celle-ci. L'une de ces causes réside, nous le savons, dans la faiblesse des institutions, et particulièrement le secteur de la sécurité.

Dans ce cadre, la Mission des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) doit poursuivre la formation et l'encadrement de la police nationale, tout en continuant à assurer le maintien de l'ordre. Nous nous félicitons du fait que le transfert de responsabilités dans ce domaine de la MINUT vers la police nationale ait déjà pu commencer dans certains quartiers de Dili. D'autre part, nous encourageons le Gouvernement à faire plein usage de l'expertise au sein de la MINUT en ce qui concerne l'examen d'ensemble du secteur de la sécurité.

La diversité et la multiplicité des défis auxquels doit faire face le pays requièrent de la part des Nations Unies un engagement renouvelé. Dans cette optique, la Belgique soutient pleinement le renouvellement du mandat de la MINUT pour une période de 12 mois. Nous avons pleine confiance dans le fait que cette présence renouvelée pourra – je cite le Secrétaire général et je paraphrase notre collègue du Timor-Leste – « encourager les Timorais à parvenir à leurs propres solutions » (*S/2008/26, par. 61*).

Le Président (*parle en espagnol*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Panama.

Je voudrais avant tout remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé. J'exprime également ma gratitude à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), dirigée par M. Atul Khare, du travail réalisé, et à l'Afrique du Sud pour l'intérêt qu'elle a manifesté et qui s'est traduit dans les actions qu'elle a entreprises. Nous remercions également l'Australie et l'Indonésie et d'autres pays de la région de l'intérêt qu'ils ont manifesté et des efforts qu'ils ont déployés en ces moments difficiles pour le Timor-Leste.

Nous reconnaissons aujourd'hui les progrès accomplis en 2007 par le Timor-Leste et la MINUT. Le rapport du Secrétaire général (S/2008/26) met notamment l'accent sur la tenue d'élections, la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement des institutions démocratiques. Nous pourrions énumérer d'autres avancées.

Toutefois, en dépit du calme qui a régné au Timor-Leste après les attentats qui ont récemment visé deux hauts représentants d'institutions légitimes, ces attentats montrent combien le chemin à parcourir est encore long pour s'attaquer aux causes du conflit et les éliminer. Nous notons par ailleurs que ces dernières années, les membres du Conseil ont reconnu qu'il fallait mettre en place tout un éventail de mesures à cette fin, dont bon nombre ne relèvent pas du concept traditionnel de maintien de la paix. Il est bon de le reconnaître. La Charte des Nations Unies stipule que le maintien de la paix et de la sécurité internationales est l'un des buts de l'Organisation et confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale en la matière. À l'époque, la préoccupation immédiate des auteurs de la Charte était les conflits entre les États. Au cours de la période qui a suivi la guerre mondiale, ce but, celui de maintenir la paix, concernait la paix entre les États.

Cependant, une charte constitutive, et la Charte des Nations Unies en est une, doit évoluer en fonction des besoins du moment; sinon, elle perdrait de sa pertinence et risquerait de devenir lettre morte. En outre, la Charte doit être interprétée dans sa totalité. Parmi ses principes figurent également la protection des droits de l'homme et la promotion du développement. Par conséquent, il convient d'interpréter les concepts de paix et de sécurité comme

des concepts allant au-delà de la simple absence de guerre ou de conflits armés.

L'expérience du Timor-Leste illustre l'importance de cette évolution conceptuelle en ce qui concerne le maintien de la paix. La MINUT n'est pas la première initiative par laquelle l'ONU tente de régler les problèmes de cette région. Aujourd'hui, plus que jamais, il est évident que parmi les priorités du futur mandat de la MINUT, nous devons prendre en compte non seulement le maintien de la paix et de la sécurité, mais aussi le traitement d'aspects politiques, institutionnels, humanitaires, relatifs aux droits de l'homme et à la durabilité, sans lesquels la paix et la sécurité seraient insaisissables. Renforcer le dialogue et la conciliation, approfondir la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice, résoudre le problème des personnes déplacées à l'intérieur du pays et stimuler le développement économique sont certains de ces thèmes.

Dans ce contexte, je voudrais me faire l'écho des déclarations faites par l'Ambassadeur Urbina du Costa Rica sur la nécessité de créer des capacités et non des dépendances, et surtout de son avertissement très particulier, par lequel il a attiré l'attention sur le fait que la nécessité de créer des forces armées ou de renforcer les forces armées au Timor-Leste était une question qui demandait mûre réflexion. L'expérience du Panama et du Costa Rica vont à l'encontre de cette tendance.

Enfin, je voudrais rappeler que la détermination qu'a le présent Conseil d'aider le Timor-Leste devra se concrétiser dans les efforts déployés pour régler les problèmes et mener à bien les projets de façon transversale dans divers domaines. Le mandat doit être à la fois solide et souple; il doit fixer des objectifs clairs et des lignes directrices suffisantes pour permettre au Secrétariat, qui est notre organe exécutif, d'élaborer des objectifs intermédiaires clairs et vérifiables et, finalement, de mettre au point des procédures pour un retrait ordonné et réussi.

Pour terminer, je voudrais exprimer notre reconnaissance au Président Ramos-Horta et au Premier Ministre Guzmão pour le travail irremplaçable qu'ils accomplissent à la tête du pays et souhaiter au Président Ramos-Horta un prompt rétablissement.

Je reprends mes fonctions de président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer une fois encore aux débats du Conseil de sécurité sur le Timor-Leste. Nous remercions le Conseil pour son appui sans faille à ce pays. Aujourd'hui, je voudrais mentionner en particulier le rôle moteur joué par l'Afrique du Sud, et en particulier par l'Ambassadeur Kumalo.

Au nom de mon pays, je tiens à remercier une fois encore le personnel et les fournisseurs de contingents de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) sur le terrain, ainsi que le Représentant spécial Khare et le Secrétaire général adjoint Guéhenno et son équipe qui travaille au siège pour le rôle moteur qu'ils ont joué. Je tiens également à exprimer ma gratitude à l'Ambassadeur Nelson Santos, pour la déclaration qu'il a faite aujourd'hui au nom du Timor-Leste.

L'Australie déplore les attentats choquants perpétrés à l'encontre du Président Ramos-Horta et du Premier Ministre Gusmão le 11 février. Les actes commis constituent une terrible attaque contre les dirigeants démocratiquement élus de l'un des plus proches voisins de l'Australie et soulignent la fragilité persistante de la situation sécuritaire au Timor-Leste. Nos pensées vont au Président Ramos-Horta, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

En même temps, l'Australie félicite le Gouvernement timorais de son approche prudente et modérée des événements survenus le 11 février, qui a contribué à maintenir le calme immédiatement après. Nous appelons la population timoraise à continuer de choisir le camp de la paix dans ces moments difficiles.

Comme le Premier Ministre de l'Australie, Kevin Rudd, l'a dit clairement, l'Australie est un ami indéfectible et un voisin du Timor-Leste, qui continuera de participer activement aux efforts internationaux visant à aider ce pays à devenir stable et plus prospère. Alors qu'il s'était rendu à Dili le 15 février dernier, le Premier Ministre a affirmé clairement la détermination de l'Australie de continuer d'appuyer le Timor-Leste et d'accorder une aide supplémentaire pour l'aider à instaurer la sécurité et à promouvoir le développement à long terme, tant souhaité.

Nous contribuons directement à la sécurité du Timor-Leste du fait que nous sommes à la tête des forces internationales de sécurité, ainsi que par notre contribution d'effectifs à la police des Nations Unies.

Alors que nous assumons cette responsabilité en matière de sécurité, je tiens à rendre hommage à la MINUT et aux autres partenaires internationaux pour leur coopération. Je tiens en particulier à remercier la Nouvelle-Zélande pour sa contribution constante aux forces internationales de sécurité.

Comme il a été dit, à la demande du Gouvernement timorais, l'Australie fournit une aide militaire et policière supplémentaire pour aider le Timor-Leste à faire face aux événements du 11 février. L'Australie examine également avec le Timor-Leste une approche bilatérale à long terme pour renforcer les institutions de sécurité de ce pays, et nous espérons coopérer étroitement avec l'ONU et d'autres donateurs à cet égard.

Comme l'Ambassadeur Santos l'a souligné aujourd'hui, le Gouvernement et le peuple timorais doivent assumer la responsabilité principale de la construction d'un pays stable et plus prospère, notamment grâce à une réforme politique et économique, au développement du secteur privé et à la fourniture de services de soins de santé, de services d'éducation et de logements. L'Australie rend hommage à la détermination constante des dirigeants du Timor-Leste de s'attaquer à ces difficultés, que le Premier Ministre Gusmão a rapidement réaffirmée après les événements du 11 février. La réconciliation politique et l'appui accordé par les dirigeants politiques et d'autres acteurs du Timor-Leste au processus démocratique seront essentiels pour assurer un avenir prospère et sûr. Nous espérons que la MINUT pourra surmonter ce défi, bien qu'il relève en fin de compte de la responsabilité des dirigeants et du peuple timorais. L'Australie se félicite de la contribution importante de la MINUT à la réforme démocratique et à la consolidation politique du Timor-Leste.

Les événements du 11 février ont mis en lumière qu'il était important pour le Timor-Leste de continuer de renforcer son système judiciaire, qui sera le fondement de la stabilité à long terme. Si la population timoraise a le sentiment que les auteurs d'actes criminels demeurent impunis, elle perdra confiance dans le système judiciaire de son pays. L'Australie se félicite des efforts déployés par l'ONU et les autres donateurs pour renforcer le système judiciaire du Timor-Leste et approuve la recommandation du Secrétaire général de poursuivre les efforts dans ce domaine essentiel.

Il sera primordial de s'attaquer aux difficultés du sous-développement pour stabiliser l'environnement politique et sécuritaire du Timor-Leste. Lors de son déplacement à Dili le 15 février, le Premier Ministre australien a annoncé que l'Australie envisageait d'accorder un appui supplémentaire pour aider le Timor-Leste à faire reculer le taux de chômage, en particulier parmi les jeunes.

Enfin, en tant que principal donateur du Timor-Leste et consciente de l'éventail large et complexe de la coopération pour le développement, l'Australie espère continuer de travailler en partenariat avec le Gouvernement timorais et en étroite collaboration avec les autres donateurs pour assurer une approche soigneusement coordonnée.

Il est particulièrement important que la communauté internationale, sous la conduite de l'ONU, continue d'aider le Timor-Leste en ce moment. L'Australie se félicite du rapport du Secrétaire général sur la MINUT, qui recommande une prorogation du mandat de 12 mois supplémentaires, ainsi que le maintien des effectifs actuels de police. Une prorogation de 12 mois du mandat de la MINUT assurerait une continuité, une constance et une sécurité précieuses pour le Timor-Leste. Il importe que les 12 prochains mois donnent au Timor-Leste l'occasion utile de mettre en œuvre les décisions difficiles qu'il doit prendre sur la voie de la réforme, tout en bénéficiant du soutien de la MINUT et de la communauté internationale.

Il s'agira d'une année déterminante pour le Gouvernement timorais qui doit avancer pour surmonter les obstacles et faire progresser les réformes politiques, sociales et économiques en faveur desquelles il s'est engagé. L'Australie est déterminée à continuer de soutenir énergiquement le Timor-Leste durant cette difficile mais indispensable transition.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Davide (Philippines) (*parle en anglais*) : La délégation philippine vous félicite, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance publique pour débattre du rapport du Secrétaire général (S/2008/26) sur l'évolution de la situation au Timor-Leste et des recommandations qu'il contient. Nous félicitons le Panama pour la manière réussie dont il préside aux travaux du Conseil. Ma délégation tient également à remercier le Représentant permanent du Timor-Leste de sa déclaration substantive et le

Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, de la présentation très claire qu'il a faite du rapport du Secrétaire général.

Les Philippines joignent leur voix à celle des autres États Membres qui ont condamné dans les termes les plus énergiques les attaques qui ont visé le Président et le Premier Ministre du Timor-Leste le 11 février 2008. Destinées à déstabiliser le pays, ces attaques allaient à l'encontre des intérêts du Timor-Leste et de sa population et elles visaient à remettre en cause les avancées enregistrées jusqu'à présent par le Timor-Leste sur la longue voie de la démocratie, de la justice, de la liberté, du progrès et de la stabilité. Nous sommes soulagés de voir qu'en dépit de cette menace sérieuse, le calme soit demeuré au Timor-Leste et que cet acte odieux n'ait pas atteint son objectif. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement timorais, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et les forces de sécurité internationales pour préserver et maintenir la paix et l'ordre dans le pays.

Cet incident regrettable souligne également la nécessité pour la communauté internationale, et en particulier pour l'ONU, de poursuivre les efforts pour promouvoir la paix, l'ordre et la stabilité au Timor-Leste. La MINUT s'est acquittée d'une excellente manière de son mandat, qui doit impérativement se poursuivre. Il convient de noter que tous les interlocuteurs timorais ont fait part à la mission du Conseil de sécurité qui s'est rendue dans le pays l'année dernière et au Secrétaire général de leur désir que la MINUT reste au Timor-Leste. Il ne faut pas laisser l'autosatisfaction et le sentiment illusoire de sécurité rendre la présence de la MINUT moins nécessaire. Les premiers acquis obtenus sous l'égide des Nations Unies auraient pu être préservés si la mission n'avait pas été prématurément réduite il y a quelques années. La poursuite de la présence de la MINUT est indispensable pour préserver les avancées enregistrées et pour aider le Timor-Leste à relever les défis qui l'attendent. Les Philippines appuient par conséquent la prorogation du mandat de la MINUT pour au moins 12 mois supplémentaires, avec le maintien du niveau d'effectifs actuellement autorisé. Cette prorogation de mandat de 12 mois assurera à la Mission continuité et stabilité et mettra un terme à l'anxiété qui naît au sein de la population timoraise chaque fois que le mandat n'est renouvelé que pour une courte période. En outre, cette prorogation de 12 mois permettra aux pays qui fournissent des

contingents d'avoir le temps nécessaire et suffisant pour planifier à l'avance les déploiements.

Les Philippines continueront d'appuyer les efforts d'édification de la nation entrepris par le Timor-Leste. Elles ont l'intention de renforcer, d'un point de vue à la fois quantitatif et qualitatif, les contingents qu'elles fournissent à la MINUT, dans la mesure où sa situation le permettra. Comme il a été dit plus haut, les Philippines ont participé à toutes les missions successives que les Nations Unies ont déployées au Timor-Leste. Les Philippines sont actuellement le premier fournisseur d'agents de police aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, et la plupart de ces agents font partie de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, qui est la plus vaste opération de maintien de la paix dirigée par la police à laquelle les Philippines participent actuellement.

Outre le maintien de la paix, les Philippines contribuent également, avec d'autres donateurs, au renforcement des capacités, et notamment à la mise en valeur des ressources humaines. Les Philippines demeurent disposées à envisager d'autres domaines d'aide pour renforcer les capacités et les institutions du Timor-Leste. Nous prions instamment la communauté internationale de faire de même.

Au moment où nous envisageons la prochaine phase des efforts d'édification de la nation du Timor-Leste, les Philippines voudraient souligner les points suivants soulevés par le Secrétaire général dans son rapport.

Premièrement, les Philippines reconnaissent pleinement que le secteur de la sécurité est fondamental pour la stabilité à long terme du pays. Les événements d'avril et de mai 2006 ainsi que ceux de ce mois montrent clairement qu'il est indispensable de régler les problèmes dans ce domaine. C'est pourquoi les Philippines sont favorables à la poursuite des travaux engagés pour procéder à un examen d'ensemble du rôle et des besoins du secteur de la sécurité, dans le cadre du mécanisme de coordination tripartite établi en août 2007, qui est dirigé conjointement par le Président, le Président du Parlement et le Premier Ministre. Les Philippines soutiennent également les efforts déployés par la MINUT pour renforcer la police timoraise.

Deuxièmement, les Philippines reconnaissent que les préoccupations socioéconomiques, en particulier la pauvreté et le chômage, continuent d'être parmi les principaux facteurs d'instabilité au Timor-Leste. Elles

se félicitent par conséquent que le Gouvernement timorais se soit engagé à s'attaquer à ces problèmes, comme le montre le budget qu'il a préparé pour l'année 2008. Les Philippines espèrent que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que les institutions financières internationales collaboreront étroitement avec le Gouvernement timorais à la mise en œuvre de ce budget.

Troisièmement, les Philippines continuent d'encourager le dialogue entre les dirigeants politiques afin de parvenir à la réconciliation nationale et à la stabilité politique. Ce n'est qu'en encourageant le consensus politique que les divergences pourront être aplanies sans violence et que la coopération pourra s'instaurer.

Quatrièmement, les Philippines insistent fermement sur le fait qu'il est indispensable que les Timorais prennent en main l'ensemble du processus. La communauté internationale devrait prendre en considération les opinions, les aspirations et les sentiments du Gouvernement et du peuple timorais lorsqu'elle prend une quelconque décision relative à ce pays. Les visites de la mission du Conseil de sécurité, en novembre, et du Secrétaire général, en décembre, sont des éléments louables de ce processus de consultation. Les visites de cette nature devraient être encouragées.

Pour terminer, les Philippines continuent de penser et d'affirmer que le Timor-Leste représente toujours l'une des plus belles réalisations obtenues grâce aux efforts concertés et coopératifs de l'ONU, des acteurs régionaux et d'autres partenaires. Cette réussite doit être nourrie et préservée grâce à la vigilance et à l'appui continu de la communauté internationale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Slovaquie.

M^{me} Štiglic (Slovaquie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que la République de Moldova, l'Arménie et l'Ukraine s'associent à cette déclaration.

Premièrement, je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé le présent

débat. Je voudrais également remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé ainsi que son évaluation sincère de la situation. L'Union européenne apprécie grandement le travail précieux accompli par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), et en particulier par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare. Je voudrais enfin remercier le représentant du Timor-Leste de la déclaration qu'il a prononcée aujourd'hui.

L'Union européenne suit avec une grande préoccupation l'évolution de la situation au Timor-Leste. L'Union européenne condamne énergiquement la tentative d'assassinat dont a été victime le Président timorais, José Ramos-Horta, et l'attaque qui a visé le convoi du Premier Ministre, Xanana Gusmão. Ces actes ne font que renforcer la ferme détermination de l'Union européenne de soutenir les dirigeants démocratiquement élus, les institutions et le développement durable du Timor-Leste, afin de garantir l'avenir de ce pays.

Il ne peut faire aucun doute que les auteurs des attaques du 11 février visaient à ébranler le fondement même des institutions légitimes timoraises et à créer une atmosphère d'insécurité particulièrement explosive afin de compromettre les progrès accomplis par le Timor-Leste depuis son indépendance. Il est encourageant de constater que le Gouvernement, le Parlement et les grands partis politiques, y compris les chefs de file de l'opposition, ont judicieusement réagi à la crise et respecté leurs obligations constitutionnelles. Cela témoigne du chemin parcouru par le Timor-Leste depuis la fin du conflit. Il est vital que le Gouvernement et l'opposition maintiennent ce contact étroit et que tous les Timorais mettent de côté leurs désaccords pour surmonter ensemble les difficultés qui assaillent le pays et bâtir un avenir de stabilité et de prospérité au bénéfice de tout le peuple timorais.

La situation actuelle montre également que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), en particulier sa composante de police, doit continuer de prêter son appui. L'Union européenne salue par ailleurs le travail des Forces de sécurité internationales, notamment la rapidité avec laquelle elle a fourni des soins d'urgence au Président Ramos-Horta.

Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, des progrès sont à noter dans le fonctionnement du Parlement et d'autres institutions de l'État. La tâche à accomplir n'en demeure pas moins

immense du fait qu'un grand nombre des causes profondes de la crise survenue en mai 2006 n'ont toujours pas été réglées : les divisions politiques; la faiblesse des institutions, en particulier des forces de sécurité; la pauvreté et le chômage, qui touchent fortement la jeunesse; ainsi que la question essentielle des personnes déplacées.

Le Secrétaire général indique à juste titre dans son rapport que la communauté internationale prête main forte au Timor-Leste. Pour sa part, l'Union européenne est résolue à continuer de fournir un appui vigoureux au Timor-Leste pour l'aider à surmonter ces obstacles de taille, principalement à travers les 200 millions d'euros que la Communauté européenne s'est engagée à déboursier. Le renforcement imminent de notre présence à Dili, grâce au déploiement d'une délégation au complet, est une autre preuve de la détermination de l'Union européenne.

L'Union européenne est en particulier favorable à l'examen du rôle et des besoins futurs du secteur de la sécurité, compte tenu de son influence sur la stabilité à long terme. Elle encourage le Gouvernement à mener à bien la réforme de ce secteur en coopération étroite avec la MINUT et les donateurs concernés.

L'Union européenne souligne qu'il importe de poursuivre les efforts engagés pour que les responsabilités soient établies et pour que justice soit rendue en ce qui concerne les événements de 1999 et ceux qui se sont produits en avril et mai 2006, et elle engage vivement le Gouvernement timorais à mettre en œuvre les recommandations qui figurent dans le rapport de la Commission spéciale d'enquête.

L'Union européenne est pleinement favorable à la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois de plus, tel que le Secrétaire général le recommande dans son rapport. Cela permettrait d'assurer la continuité des efforts entrepris pour stabiliser la situation dans le pays.

Même si la transition du Timor-Leste s'effectue dans la bonne direction, la situation demeurera précaire et explosive tant que l'on n'aura pas entrepris de régler certains problèmes précis. Ainsi, il faut de toute urgence traduire en justice les auteurs des attaques du 11 février; résoudre la question des pétitionnaires; obtenir la réconciliation, établir les responsabilités et rendre justice aux victimes des violences passées, principalement des événements de 1999 ainsi que de la crise de 2006; et améliorer le sort des personnes déplacées. À long terme, il importe également que les

dirigeants timorais s'entendent sur la voie à suivre et renforcent les institutions timoraises de gouvernance, notamment en matière d'exécution du budget, de réduction de la pauvreté et de création d'emplois.

En fin de compte, c'est au peuple timorais qu'il appartient de réussir. Avec l'ONU et les autres partenaires internationaux, l'Union européenne est prête à aider le Gouvernement et le peuple timorais à surmonter les obstacles qui se dressent sur la voie de la consolidation des institutions de l'État, afin d'asseoir la paix et la démocratie au Timor-Leste.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation au Timor-Leste, le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé et l'Ambassadeur Santos de sa déclaration de ce matin. À mon tour, j'exprime l'émoi de la Nouvelle-Zélande suite aux attaques récemment perpétrées contre le Président et le Premier Ministre timorais. Nous souhaitons au Président Ramos-Horta une guérison rapide et complète.

Nous rendons hommage au peuple, au Gouvernement et au Parlement timorais, ainsi qu'à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et aux Forces de sécurité internationales pour la manière dont ils ont réagi à ces attaques. Nous insistons sur le fait que le Gouvernement, la MINUT et les Forces de sécurité internationales doivent poursuivre leur collaboration étroite dans les opérations de sécurité, conformément aux pratiques établies. Même si, par bonheur, les deux dirigeants timorais démocratiquement élus ont survécu aux attaques, celles-ci mettent en relief la fragilité du Timor-Leste et montrent combien il aurait été facile de défaire les progrès récemment accomplis.

La Nouvelle-Zélande approuve sans réserve la recommandation du Secrétaire général s'agissant de renouveler le mandat de la MINUT pour 12 mois supplémentaires. Il importe que l'ONU prouve son dévouement au Timor-Leste, pour des raisons pratiques et pour adresser au peuple timorais un message rassurant. La Nouvelle-Zélande fournit du personnel à la MINUT ainsi qu'aux Forces de sécurité internationales et elle continuera de le faire.

La Nouvelle-Zélande se félicite des progrès accomplis par le Gouvernement timorais, et en particulier du bon déroulement des élections nationales. Nous saluons les efforts déployés par la MINUT pour aider le Timor-Leste à réaliser ces progrès. Comme d'autres aujourd'hui, nous admettons toutefois que plusieurs problèmes de taille restent à régler, notamment en ce qui concerne les futures forces de sécurité, le sort des personnes déplacées, les partisans de Reinado et les pétitionnaires. En outre, le Timor-Leste nécessitera l'appui de la communauté internationale sur le long terme pour venir à bout des problèmes liés à la pauvreté, au chômage et à la faiblesse des institutions.

La Nouvelle-Zélande est favorable à ce que les effectifs de la police soient maintenus aux niveaux actuels. Nous reconnaissons en effet que la situation reste instable, même si elle s'améliore d'une manière générale. La présence de la police des Nations Unies contribue de manière significative à dissuader une reprise des violences. La MINUT doit bénéficier des moyens nécessaires pour exécuter ses deux tâches principales : assurer la sécurité tout en accompagnant la mise en œuvre d'une réforme durable et la reconstitution d'une force de police à travers des activités de renforcement des capacités et de formation. Ces deux tâches sont tout aussi importantes l'une que l'autre pour la stabilité future du Timor-Leste. Il convient d'examiner de près les aptitudes des membres de la police des Nations Unies et la manière dont elles sont mises à profit. La Nouvelle-Zélande espère que la prochaine visite du Conseiller pour les questions de police, du Département des opérations de maintien de la paix, permettra de définir des moyens de renforcer la police des Nations Unies, notamment à travers l'examen du transfert des postes de police à la police nationale du Timor-Leste (PNTL) en vue d'établir si la PNTL est totalement prête à assumer ces responsabilités.

La Nouvelle-Zélande reste persuadée que la réforme du secteur de la sécurité est fondamentale pour la stabilité du Timor-Leste sur le long terme. La MINUT a un rôle crucial à jouer à cet égard. La Nouvelle-Zélande encourage vivement la MINUT à associer davantage le Timor-Leste à l'élaboration d'une stratégie qui lui permettrait de contribuer à la mise en place et au renforcement des forces de sécurité officielles timoraises. L'existence d'une stratégie cohérente unique impliquant l'ensemble des parties

prenantes permettrait de mener à bien ce processus dans la durée.

Dans bien d'autres domaines également, la MINUT et la communauté internationale doivent intervenir pour aider ce jeune pays qu'est le Timor-Leste à voler de ses propres ailes. Ainsi, il est prioritaire de renforcer le secteur de la justice. Tout doit être mis en œuvre pour combattre le sentiment d'impunité. Il importe pour cela d'appliquer la totalité des recommandations formulées par la Commission chargée d'enquêter sur les événements d'avril et de mai 2006.

Il faut, en parallèle, s'attaquer aux complexes problèmes du sous-développement et de la pauvreté. La Nouvelle-Zélande continuera d'y contribuer dans le cadre de ses programmes bilatéraux et multilatéraux.

Partenaire régional et amie du Timor-Leste, la Nouvelle-Zélande reste prête à lui venir en aide. Nous continuerons d'offrir notre concours et nos encouragements aux dirigeants et au peuple timorais ainsi qu'au Représentant spécial du Secrétaire général Atul Khare et à l'équipe de la MINUT. La Nouvelle-Zélande est déterminée à collaborer avec la communauté internationale à cet effet. Nous remercions le Conseil de sécurité de son appui constant et l'Afrique du Sud de son rôle moteur en la matière.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Le Japon condamne fermement les récents attentats perpétrés contre le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão, qui visaient à compromettre les processus d'édification de la nation timoraise par la violence. Le recours à la violence est inacceptable. Nous souhaitons au Président Ramos-Horta un prompt rétablissement. Je saisis également cette occasion pour remercier le Représentant spécial, M. Atul Khare, et son équipe sur le terrain pour le dévouement dont ils font preuve dans des conditions difficiles.

Depuis que le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) l'année dernière, le Timor-Leste a organisé avec succès deux élections et le Parlement a achevé son premier processus d'élaboration budgétaire par le biais d'un dialogue constructif entre tous les partis. Il est encourageant de constater que le pays se relève des difficultés provoquées par la crise de 2006 et

avance progressivement sur la voie de la gouvernance démocratique.

Il est donc d'autant plus regrettable que des attentats qui constituent une infraction frappent les dirigeants du Gouvernement élus démocratiquement. Dans le même temps, il est on ne peut plus louable que le Gouvernement ait réagi rapidement à la situation d'urgence de manière efficace, conformément à la Constitution, et que le peuple ait gardé son calme et respecté l'ordre public. Cela prouve incontestablement que les efforts d'édification de la nation ont enregistré des progrès solides.

Le rapport du Secrétaire général indique qu'il y a des domaines qu'il est possible d'améliorer pour instaurer une stabilité durable. Et, comme l'indiquent les incidents de lundi dernier, la situation au Timor-Leste est encore fragile. Le Timor-Leste a besoin de l'appui continu de la communauté internationale, et la MINUT joue un rôle essentiel et indispensable à cet égard. Le Japon est donc favorable à ce que le Conseil de sécurité se prononce pour la prorogation du mandat de la MINUT pour une durée supplémentaire de 12 mois.

Remettre sur pied une police nationale professionnelle est une mesure essentielle pour rétablir la confiance dans le Gouvernement. Nous sommes heureux que la MINUT ait mené à bien le processus de sélection de tous les agents de police enregistrés. Le Gouvernement et la MINUT ont commencé à examiner la possibilité d'un transfert progressif des responsabilités de police à la Police nationale du Timor-Leste (PNTL).

Nous nous félicitons de la volonté manifestée par la PNTL d'assumer plus de responsabilités pour assurer la sécurité de son propre pays. Le transfert de responsabilités doit, de toute évidence, se faire à l'issue d'une évaluation prudente du niveau de capacités de la PNTL et du capital de confiance dont elle jouit au sein du peuple et de la communauté. Nous accueillons favorablement l'intention du Secrétaire général d'envoyer une mission d'experts auprès de la MINUT pour évaluer les besoins de la PNTL et réfléchir aux ajustements auxquels il faudra peut-être procéder quant à la composition de la MINUT.

Le Japon est déterminé à appuyer tous les efforts de consolidation de la paix et de développement du Timor-Leste. Le Japon accorde beaucoup d'importance aux efforts de la communauté internationale visant à appuyer les activités de consolidation de la paix dans

les pays sortant d'un conflit. Cet engagement a été réaffirmé dans la déclaration récente du Premier Ministre Fukuda et du Ministre des affaires étrangères, M. Koumura. Ils ont souligné que le Japon devait jouer un rôle responsable au sein de la communauté internationale en tant que nation encourageant la paix, et ont formulé l'espoir de voir le Japon devenir un centre de liaison permettant au monde de réunir connaissances et expérience dans le domaine de la consolidation de la paix et de former des professionnels dans ce domaine.

C'est pour cette raison que le Japon apporte son aide aux efforts de consolidation de la paix dans le monde et a lancé un programme pilote aux fins de la formation d'experts au Japon et dans d'autres pays asiatiques. Le Japon continuera par ailleurs de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter aussi efficacement que possible de ses fonctions de président de la Commission de consolidation de la paix.

La consolidation de la paix suppose un relèvement économique et un développement progressifs. Il importe de faire face aux défis qui se posent à la consolidation de la paix de manière globale. Si nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MINUT, nous pensons qu'il est essentiel de toujours garder à l'esprit l'importance de la composante consolidation de la paix au Timor-Leste.

Pour que le redressement du Timor-Leste soit couronné de succès, il convient d'augmenter le nombre de ses donateurs pour permettre à ce pays de bénéficier d'un appui international aussi large que possible. Nous devrions notamment accorder une priorité de premier rang à la création d'emplois pour les jeunes Timorais et à la promotion des activités économiques du secteur privé.

Le Japon est aux côtés du Gouvernement et du peuple du Timor-Leste et continuera de le faire pour faire montre de solidarité avec ce pays et appuyer ses efforts.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat public. Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, de son évaluation approfondie et de son analyse extrêmement juste de la situation au Timor-Leste. Je voudrais remercier également l'Ambassadeur Nelson

Santos de sa déclaration et l'Ambassadeur Kumalo du vif intérêt qu'il a manifesté à l'égard des questions relatives au Timor-Leste et de son dynamisme utile à cet égard.

Le Portugal souscrit à la déclaration que la représentante de la Slovénie vient de prononcer au nom de l'Union européenne.

Je voudrais, tout d'abord, réitérer notre condamnation des attentats perpétrés contre le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão et souhaiter un prompt rétablissement au Président du Timor-Leste. Les événements récents ont illustré une fois de plus, et de manière spectaculaire, la vulnérabilité du Timor-Leste. Toutefois, malgré ces actions regrettables, la situation dans le pays reste pour le moment très calme.

Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, ainsi que tous les membres de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) de leur dévouement précieux et sans répit à la sécurité et à la stabilité générales du pays. Des mesures efficaces doivent être prises pour appréhender les auteurs des attentats du 11 février. Dans le même temps, il est nécessaire de procéder d'urgence à une enquête approfondie.

Dans les conditions actuelles, nous encourageons le Gouvernement, les partis politiques et le peuple du Timor-Leste à redoubler d'efforts pour consolider la gouvernance démocratique et la primauté du droit. Le consensus politique est essentiel pour régler un certain nombre de questions essentielles. La situation d'environ 100 000 personnes déplacées est l'une de ces questions. Nous réaffirmons qu'il est indispensable d'assurer le retour et la réinstallation de ces personnes dans leurs communautés d'origine. En outre, il importe que la situation de près de 600 pétitionnaires des Forces de défense du Timor-Leste soit réglée de manière pacifique.

Nous pensons également que la justice est un élément clef pour une réconciliation nationale durable. C'est la raison pour laquelle le Portugal appuie vigoureusement les efforts en cours pour faire toute la lumière sur les événements qui se sont produits en 1999 et d'avril à mai 2006, conformément aux recommandations formulées dans le rapport de la Commission spéciale d'enquête indépendante.

Le Portugal a manifesté un engagement bilatéral constant à l'égard du Timor-Leste et est l'un des plus

grands donateurs dans une large gamme de domaines, y compris la gouvernance, l'administration publique, la justice, l'éducation et la réforme du secteur de la sécurité. Nous sommes en outre très attachés à la MINUT, à laquelle nous contribuons avec une unité de police composée de membres de la gendarmerie portugaise, et nous appuyons activement son mandat dans tous les domaines.

Depuis août 2006, la MINUT s'efforce de promouvoir la stabilité, la gouvernance démocratique, le dialogue politique et la cohésion sociale, en partenariat avec le Gouvernement du Timor-Leste. C'est dans ce contexte que je pense qu'il importe de signaler que les élections présidentielles et parlementaires, qui ont eu lieu en 2007, sont des étapes dans la bonne direction dans le processus de consolidation des institutions démocratiques au Timor-Leste.

Remettre sur pied la Police nationale du Timor-Leste, en poursuivant notamment les processus de sélection et de tutorat, est un facteur important à même de contribuer à la normalisation tant attendue par le peuple timorais. Dans l'intervalle, il est nécessaire d'assurer une présence continue de la police de la MINUT pour veiller au maintien de l'ordre jusqu'à ce que la police nationale soit pleinement remise sur pied.

Nous nous félicitons donc de l'intention du Secrétaire général d'envoyer une mission d'experts auprès de la MINUT dans un avenir proche afin de procéder à une évaluation approfondie des capacités de la police nationale et de proposer les ajustements auxquels il faudra peut-être procéder quant à la composante de police de la MINUT.

La présence continue des Nations Unies au Timor-Leste est essentielle pour aider à relever les défis auxquels se heurte ce pays, dans le plein respect des choix du peuple timorais. Le Portugal appuie fermement la prorogation du mandat de la MINUT pour une période supplémentaire de 12 mois, afin de poursuivre comme il se doit la consolidation de la paix, de la démocratie et du développement au Timor-Leste.

Le Président (*parle en espagnol*): Je donne maintenant la parole à la représentante du Brésil.

M^{me} Viotti (Brésil) (*parle en anglais*): Je voudrais, pour commencer, assurer l'Ambassadeur Nelson Santos de notre solidarité et notre appui continus.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno pour l'exposé détaillé qu'il a présenté sur la situation au Timor-Leste et M. Atul Khare et ses collaborateurs pour le dévouement dont ils font montre à l'appui du Gouvernement timorais.

Nous remercions l'Ambassadeur Kumalo de la manière dont il dirige les travaux du groupe central.

Le Brésil condamne vivement les attentats perpétrés le 11 février contre le Président José Ramos-Horta et le Premier Ministre Xanana Gusmão. Le Président Lula a présenté ses vœux sincères de prompt et intégral rétablissement au Président Ramos-Horta, et je réitère ces souhaits aujourd'hui.

Les attentats visant les chefs d'État et de gouvernement du Timor-Leste représentent une attaque contre les institutions démocratiques du pays. Le Brésil condamne le recours à toutes formes de violence pour régler les différends politiques et réaffirme que ce n'est que par le biais de la démocratie et du dialogue que l'on parviendra à une véritable réconciliation. Nous sommes convaincus que le Gouvernement timorais, avec le concours précieux de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), parviendra à maintenir l'ordre public et la stabilité dans le pays. La manière exemplaire avec laquelle les institutions et le peuple du Timor-Leste ont réagi aux événements du 11 février mérite d'être saluée.

L'ONU a joué un rôle central dans la reconstruction du Timor-Leste en apportant son aide dans plusieurs secteurs clefs sensibles, y compris la sécurité. Nous pensons que l'ONU devrait poursuivre son travail au Timor-Leste aussi longtemps que sa présence sera demandée par le Gouvernement timorais afin de consolider un État démocratique et une société autonome. À cet égard, le Brésil souscrit pleinement à la recommandation faite par le Secrétaire général en vue de proroger le mandat de la MINUT pour une année supplémentaire.

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles le Timor-Leste se heurte toujours, des progrès importants ont été réalisés dans de nombreux domaines, notamment le renforcement de la démocratie et des droits de l'homme. Comme cela a été mentionné par M. Guéhenno et l'Ambassadeur Nelson Santos, les efforts déployés récemment par le Président Ramos-Horta pour promouvoir la réconciliation et instaurer un environnement propice à la participation de tous sont essentiels et doivent être poursuivis. Nous nous

félicitons des progrès réalisés pour reconstruire les institutions timoraises, notamment la police et l'appareil judiciaire. La MINUT s'acquitte des tâches qui lui ont été confiées en matière de maintien de l'ordre, tout en accroissant ses efforts pour appuyer la formation et le développement institutionnel de la police nationale. Comme les événements du 11 février le laissent penser, des efforts supplémentaires seront peut-être nécessaires pour garantir la sécurité de tous.

Il reste de nombreuses questions pressantes. Le sort des 100 000 personnes déplacées qui doivent être réinsérées au sein de la société représente un défi humanitaire majeur. C'est également une source de préoccupation politique et en matière de sécurité. Cette question exige une attention immédiate et des efforts coordonnés bénéficiant des actions nationales ainsi qu'un appui international.

Le Brésil est très attaché au développement et à la stabilité à long terme du Timor-Leste. Nos deux pays, le Brésil et le Timor-Leste, entretiennent des liens étroits qui vont au-delà de la langue que nous partageons. Le Brésil apporte son aide au Timor-Leste dans des domaines tels que l'éducation, la justice et la sécurité par le biais de plus d'une dizaine de programmes de coopération bilatérale, qui sont actuellement en cours. Le Président Ramos-Horta et les membres de son cabinet, y compris le Ministre Zacarias da Costa, ont effectué une visite officielle au Brésil le 30 janvier. À cette occasion, nos deux chefs d'État ont réaffirmé les objectifs qu'ils partagent en faveur d'une coopération accrue entre les deux pays. Un exemple concret est le programme de formation envisagé à l'intention des procureurs timorais; une autre initiative pertinente est la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un projet de code de procédure pénale militaire et un code pénal militaire pour le Timor-Leste. Au cours de la visite du Président Ramos-Horta, le Brésil a annoncé que la formation de la police militaire timoraise devrait entrer dans une nouvelle phase. Un troisième projet intéressant, qui conjugue des composantes sécuritaires et de développement social, est mis en lumière dans le rapport du Secrétaire général. Les deux gouvernements ont signé un mémorandum d'accord grâce auquel une formation professionnelle sera dispensée à la prison de Becora. Elle aidera les détenus à développer des compétences commerciales qui pourront se révéler importantes pour leur réinsertion sociale. La création d'un centre de formation à l'intention du personnel carcéral est également envisagée.

Le Gouvernement brésilien pense que la stabilité à long terme du Timor-Leste exige un programme de développement solide et complet. Comme l'a souligné le Secrétaire général, le peuple timorais espère vivement que l'on trouvera des solutions aux nombreuses difficultés auxquelles se heurte le pays, y compris la pauvreté, le chômage et d'autres problèmes socioéconomiques. Le Brésil est déterminé à prendre part à cet effort collectif vigoureux, de manière bilatérale et par l'entremise de la MINUT, pour aider les Timorais à relever ces défis.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Guéhenno pour qu'il réponde aux questions qui ont été posées.

M. Guéhenno (*parle en anglais*) : À cette heure tardive, je voudrais juste exprimer officiellement la gratitude de l'ONU pour l'attachement ferme de la communauté internationale au Timor-Leste, ce qui a été particulièrement mis en lumière durant la présente séance. Nous sommes très sensibles à l'appui du Conseil de sécurité. Nous sommes très sensibles à l'appui des voisins et de tous les pays qui sont intervenus ce matin et qui jouent un rôle fondamental pour assurer la sécurité du pays et fournir une aide au développement au Timor-Leste.

J'ai constaté au cours de la présente séance que de nombreux orateurs ont insisté sur l'importance d'un dialogue et d'un consensus politiques au Timor-Leste. Ce dialogue a, en effet, été mené par le Président Ramos-Horta lui-même au cours des réunions du 17 janvier et du 7 février que j'ai mentionnées dans mon exposé. Ce dialogue politique est vraiment indispensable pour trouver la solution en ce qui concerne tant les questions à court terme, dont nous avons débattu ce matin, notamment les personnes déplacées, les pétitionnaires et les fugitifs, que les difficultés à long terme, telles que la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'appareil judiciaire, et également bien sûr, comme l'ont souligné de nombreux orateurs, les problèmes socioéconomiques auxquels se heurte le Timor-Leste. Il est donc très encourageant de constater qu'un consensus solide s'est dégagé ici quant à ce qui est nécessaire au Timor-Leste pour poursuivre notre partenariat avec ce pays.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 heures.